LIAISON DE COMMUNAUTÉS

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

2001/02

RAPPORT ANNUEL

LIAISON DE COMMUNAUTÉS

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

2001/02 RAPPORT ANNUEL

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA arts MANITOBA COUNCIL

©CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA, 2002

conception: DESIGN DESIGN INC.
imprimé au Canada par: KROMAR PRINTING LTD.

Conseil des Arts du Manitoba
525-93 avenue Lombard
Winnipeg, (Manitoba)
Canada R3B 3B1

Téléphone: (204) 945-2237
Télécopieur: (204) 945-5925
Courriel: info@artscouncil.mb.ca
site web: www.artscouncil.mb.ca

Le Conseil des Arts du Manitoba est un organisme de la province du Manitoba, financé par fonds provenant du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, et du Système de distribution des fonds de loterie.

Culture, Patrimoine et Tourisme Manitoba

103-02191/

Le 15 septembre 2002

Monsieur Gary Doer,
Premier ministre et président du Conseil exécutif

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions de la Loi sur Conseil des Arts du Manitoba, je vous soumets, au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du 1er avril 2001 au 31 mars 2002.

LA PRÉSIDENTE
JUDITH FLYNN

TABLE DES

MATIÈRES

2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

4 GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS

5 FAITS SAILLANTS EN 2001-2002

6 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

8 BILAN DE L'ANNÉE

12 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

14 CONSEIL ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

16 ÉTATS FINANCIERS

23 NOTES APPRÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

28 LISTE DES SUBVENTIONS

RAPPORT DE

L'AN DERNIER, le Conseil des Arts du Manitoba soulignait l'importance de définir une approche cohérente pour promouvoir, préserver et soutenir les arts en tant qu'éléments essentiels à la qualité de vie de tous les Manitobains et Manitobaines. Dans le cadre d'un plan de gestion stratégique, le Conseil avait aussi établi les priorités nécessaires pour réaliser cette vision. Au nombre de ces priorités se trouvaient le soutien de la diversité et de l'éducation dans le domaine des arts, et la rationalisation du financement pour les arts et la promotion des arts. Au cours des douze derniers mois, le Conseil a consacré tous ses efforts à la réalisation de ces priorités, tout en veillant à respecter notre engagement primordial envers l'excellence artistique dans tous les aspects de nos politiques.

Dans son rapport annuel de l'an dernier, le Conseil a admis qu'il devait faire mieux pour encourager l'intégration dans son mandat des artistes et des organismes artistiques autochtones, ainsi que des artistes plus variés, particulièrement ceux qui proviennent des communautés rurales et du Nord. J'ai le plaisir d'annoncer que nous avons fait d'importants progrès à cet égard au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Nous avons également reconnu l'importance de consulter la communauté pour établir ces priorités. De ce fait, nous avons eu plusieurs discussions avec divers représentants de la communauté artistique professionnelle et de la communauté manitobaine en général. Le Conseil a depuis lancé d'autres initiatives de consultation.

Comme un an s'était écoulé depuis la nomination des membres du Conseil, ceux-ci ont jugé utile de procéder à une évaluation de leur travail collectif en tant que Conseil, en commençant par une auto-évaluation des pratiques de gestion du Conseil. Cette étude a permis de cerner des éléments nécessitant des éclaircissements, soit parce qu'il n'existait pas de politique de gestion, soit parce qu'il fallait actualiser une politique existante.

LA RÉALISATION DE NOS PRIORITÉS

Au début de l'année, le Conseil a examiné les domaines nécessitant une attention particulière : les arts professionnels dans les communautés rurales, du Nord et autochtones. Une analyse initiale des subventions distribuées au cours d'une période de cinq ans a permis au Conseil de découvrir que, bien qu'un tiers des artistes professionnels vivaient à Brandon ou dans des régions rurales, moins de 7 % de toutes les subventions aux artistes individuels avaient été attribuées à des artistes habitant en dehors de Winnipeg.

Sans aucun doute, il existait un écart entre le mandat provincial du Conseil et la réalité en ce qui concernait l'accessibilité aux programmes du Conseil. Pour découvrir la raison de cet écart, le Comité de direction a entrepris une série de consultations publiques dans les communautés rurales et du Nord.

Ces consultations ont été importantes pour circonscrire les domaines nécessitant l'intervention du Conseil en vue de mieux servir les besoins des artistes professionnels des quatre coins de la province. Les membres du Conseil ont assisté à plusieurs rencontres dans divers lieux afin d'entendre les artistes locaux parler des questions importantes à leurs yeux.

Le rapport définitif à l'issue de ces rencontres a mené le Conseil à ratifier des politiques pour la mise en oeuvre d'initiatives pilotes visant à subventionner des artistes provenant de régions rurales et du Nord, et ce, toujours dans l'optique d'encourager l'excellence dans les arts.

Les rencontres en milieu rural faisaient partie d'une stratégie globale de consultation à long terme qui comprenait aussi la réorganisation de l'ancien Groupe consultatif multidisciplinaire, dont les membres étaient nommés, en un nouveau Groupe consultatif sur les arts, dont les membres sont élus. De plus amples détails sur cette réorganisation et ses résultats se trouvent à la page 4.

Les membres du Conseil sont passionnément convaincus de la valeur de l'éducation dans le domaine des arts en tant qu'élément d'amélioration de la qualité de vie des Manitobaines et Manitobains. Nous avons toujours à coeur d'assurer que tous les enfants, y compris ceux qui vivent dans les plus petites communautés, ont l'occasion de connaître la joie d'exprimer leur créativité et d'apprécier les arts. Nous avions toutefois besoin de trouver un moyen de partager cette passion avec des personnes pouvant contribuer à l'expansion de l'éducation artistique à tous les niveaux.

LA PRÉSIDENTE

L'occasion d'ouvrir le dialogue sur cette question importante s'est présentée lorsque certains membres du Conseil ont rassemblé un groupe de personnes se consacrant à l'éducation artistique. Avec les encouragements et le soutien financier du Conseil, ce groupe a organisé en février 2002 une conférence sur l'éducation et les arts, intitulée « For the Love of the Arts: Education and the Arts 2002 », qui a donné l'occasion à 200 participants des secteurs de l'éducation et des arts de partager leurs connaissances et leurs idées.

Un résultat marquant de cette conférence a été la création de la Manitoba Alliance for Arts Education, un organisme qui se fait l'avocat d'une stratégie durable de promotion de l'éducation artistique. Ce groupe de coordination de particuliers et d'établissements prévoit travailler dans le but d'informer la communauté de l'importance qu'occupe une éducation artistique de qualité dans le développement de nos enfants et de la société de demain.

Enfin, et surtout, le Conseil continue à reconnaître les besoins des organismes artistiques professionnels en finançant des projets d'administration et de régie interne, et en renouvelant le projet « Primes à l'initiative », introduit pour la première fois en 2000-2001. Dans le cadre de ce dernier projet, les organismes artistiques qui recevaient des subventions annuelles ou des subventions de fonctionnement touchaient 5 % de plus pour créer des stratégies artistiques ou administratives.

GESTION INTERNE

Parallèlement à la mise sur pied d'un programme d'aide à la gestion pour les organismes artistiques, le Conseil a institué un processus d'auto-évaluation de ses propres politiques et de son fonctionnement. Les membres du Conseil ont commencé par remplir un questionnaire d'auto-évaluation concernant leur mode d'action et l'élaboration des politiques.

Cette auto-évaluation avait les objectifs suivants :

1. améliorer l'efficacité du Conseil, en tant qu'élément collectif;
2. améliorer l'efficacité individuelle de chaque membre du Conseil;
3. tester un outil d'évaluation qui pourrait servir à d'autres organisations artistiques.

Les résultats du questionnaire ont servi de fondement à une séance de travail d'un jour sur la gestion qui a eu lieu à Brandon pendant l'automne. Le but était de parvenir à un accord relativement aux questions à résoudre concernant la gestion.

L'un des actes du Conseil a été de prendre des décisions précises concernant sa responsabilité, tant collective qu'individuelle. Au cours de l'année, sous la direction d'un comité du changement, la structure de comité du Conseil a été modifiée. Nous avons aujourd'hui approuvé une nouvelle structure qui comprend un comité de direction; un comité de vérification, des finances et du personnel; et un comité de gestion chargé d'assurer la conformité aux politiques régissant la gestion. De plus, et au besoin, le Conseil formera des groupes de travail dans le but d'élaborer des politiques et d'examiner les questions soulevées dans son Plan stratégique.

Membre du conseil Derek Smith écoute les idées du représentants des organismes artistiques.

Comme il est de règle pour la plupart des conseils, le Conseil va continuer son processus annuel d'évaluation du directeur général en fonction des objectifs annuels et des cibles financières du Conseil, et de la description de poste du directeur général. En outre, la présidente et les comités du Conseil seront aussi soumis à une évaluation du rendement annuelle.

Les membres du Conseil ont réitéré leur appui à la politique de communication actuelle, ainsi que leur engagement à mettre à jour le plan de communication, pour qu'il reflète les priorités et la vision du Conseil.

Bien que les questions entourant la gestion ne soient pas aussi stimulantes que celles liées au financement des arts, aux consultations avec la communauté ou à l'approfondissement du processus de création, le Comité de direction reconnaît avoir l'obligation cruciale d'assurer que le Conseil des arts du Manitoba est géré de façon efficace.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Avoir des responsabilités bien définies nous permet, en tant que Conseil, de cibler avec précision les priorités qui favorisent le maintien d'une communauté artistique en pleine effervescence partout dans la province. En accomplissant notre travail et en veillant à ce que le personnel du Conseil possède les outils nécessaires pour faire le leur, nous savons que la confiance que nous accordent les responsables de la Province du Manitoba et, en fin de compte, la population manitobaine en entier est bien placée.

Notre but est d'encourager l'excellence artistique en fournissant un soutien efficace à la communauté artistique professionnelle du Manitoba. Une gestion efficace garantira l'utilisation optimale de chaque dollar investi par le gouvernement provincial pour que les artistes et les organismes artistiques puissent continuer de grandir et de prospérer ici, chez nous.

Trois membres du Conseil désireux d'approfondir d'autres intérêts ont décidé de démissionner. Je profite donc de la présente occasion pour remercier Sheila Gordon, Cory Lussier et Jean-Louis Hebert de leur détermination et de leur dévouement au cours des deux dernières années, et pour leur souhaiter tout le succès possible dans leur projet d'avenir.

Sur une note plus personnelle, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer de nombreux membres de la communauté artistique du Manitoba, de Thompson à Hamiota, et de constater la riche diversité de l'art créé dans tous les coins de la province. La passion créatrice est bel et bien vivante tout autour de nous, et son génie était bien présent lors de la réception que nous avons organisée pour les artistes de Brandon et de la région avoisinante à l'occasion de notre visite de planification en automne dernier. Leur enthousiasme et le soutien accordé aux arts se sont également manifestés dans de nombreuses petites villes que j'ai pu visiter au cours des deux dernières années.

Les Manitobaines et Manitobains peuvent être fiers de la riche diversité artistique dans une province reconnue principalement pour son climat et ses moustiques. Le Manitoba est un centre culturel de premier ordre, nous le savons déjà. Notre prochain défi est de faire en sorte que le reste du monde le reconnaisse également.

JUDITH FLYNN, PRÉSIDENTE

GROUPE CONSULTATIF SUR LES ARTS

L'élection des membres du Groupe consultatif sur les arts s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche adoptée par le Conseil. Celle-ci est le fruit de consultations avec les représentants de la communauté artistique pendant l'année précédente et vise à modifier la pratique courante du Conseil consistant à choisir des personnes pour participer à une seule réunion et pour offrir des conseils. En vertu du nouveau système, les membres seraient élus pour un mandat d'une durée de deux ans.

Cette nouvelle démarche prévoit une procédure de mise en candidatu lancée en janvier et suivie d'un vote par correspondance. Une fois qu la procédure de mise en candidature et les élections terminées, onze des 21 membres susceptibles d'être élus siégeaient déjà. Le Conseil a nommé d'autres personnes pour combler les dix postes vacants, permettant ainsi d'assurer une représentation équitable de toutes les disciplines artistiques et des régions, ainsi que de maintenir un juste équilibre entre organismes et particuliers.

Le mandat du groupe d'experts multidisciplinaires est :

- chapeautera un forum axé sur des discussions ouvertes et l'échange d'idées, mettra le Conseil au fait des grands enjeux, préoccupations et occasions opportunes dans les arts
- favorisera les communications et cherchera à susciter des partenariats
- assurera une rétroaction à l'endroit de la communauté quand ses membres font rapport aux intervenants de leurs propres disciplines
- disposera d'une connaissance élargie et pertinente de la communauté des arts

Les membres du Groupe consultatif se réuniront deux fois par année et nous invitons les représentants de la communauté artistique à leur faire part des questions qui les touchent et à se procurer une mise à jour des débats du Groupe.

Les Manitobains et les Manitobaines auront également l'occasion de participer aux activités du Groupe par l'entremise du site Web du Conseil.

5-11

M121

IMPORTANT NOTE CONCERNING THE FOLLOWING PAGES

THE PAGES WHICH FOLLOW HAVE BEEN FILMED TWICE IN ORDER TO OBTAIN THE BEST REPRODUCTIVE QUALITY

USERS SHOULD CONSULT ALL THE PAGES REPRODUCED ON THE FICHE IN ORDER TO OBTAIN A COMPLETE READING OF THE TEXT.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LES PAGES QUI SUIVENT

LES PAGES SUIVANTES ONT ÉTÉ REPRODUITES EN DOUBLE AFIN D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE REPRODUCTION

LES UTILISATEURS DOIVENT CONSULTER TOUTES LES PAGES REPRODUITES SUR LA FICHE AFIN D'OBTENIR LA LECTURE DU TEXTE INTÉGRAL

Micromedia
ProQuest

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

FAITS SAILLANTS

ACCÈS AMÉLIORÉ

- Mise en service d'un numéro sans frais pour répondre aux demandes provenant de l'extérieur de Winnipeg.
- Création d'un nouveau poste, celui d'agent chargé du Programme des arts autochtones, dont la tâche est d'améliorer l'accès des artistes professionnels autochtones aux programmes offerts par le Conseil.
- Développement du projet pilot « Liaisons communautaires » avec l'appui de représentants communautaires.
- Expansion des services en langue française, y compris l'offre de services de traduction simultanée lors d'événements communautaires et la publication de directives disponibles dans les deux langues officielles.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

- Subvention de la conférence For the Love of the Arts: Education and the Arts 2002, dont le but est de promouvoir la valeur de l'éduc n artistique.
- Attribution de fonds supplémentaires au Programme des artistes à l'école pour répondre à la demande accrue, particulièrement de la part des écoles du Nord et des régions rurales.

CONSULTATION ET PROMOTION

- Publication du rapport Liaisons communautaires sur les besoins des organismes artistiques dans les communautés rurales.
- Mise en oeuvre d'un plan de consultation à long terme avec la création du premier Groupe consultatif sur les arts composé de membres nommés et élus par des représentants de la communauté artistique.
- Ajout d'un calendrier des événements au site Web du Conseil afin de faire la promotion d'événements planifiés par les organismes artistiques professionnels au Manitoba.

SOUTIEN EFFICACE

- Élaboration et mise en oeuvre d'un projet d'administration et de régie interne visant à aider les organismes artistiques professionnels à se conformer aux exigences en matière de gestion.
- Ajout de conteurs et d'ateliers au Programme de rencontres avec des écrivains.
- Contribution de la province au Projet de fonds de stabilisation des arts du Manitoba et nomination d'un membre pour siéger à son conseil d'administration.
- Autorisation de la création de trois programmes artistiques à l'intention des Autochtones : le Programme de subvention des déplacements d'artistes autochtones, le Programme des projets pilotes de développement créatif d'arts autochtones et le Programme de subvention pour stage avec mentor, formation et perfectionnement des artistes autochtones.

GESTION DU CONSEIL

- Élaboration d'une politique administrative du Conseil.

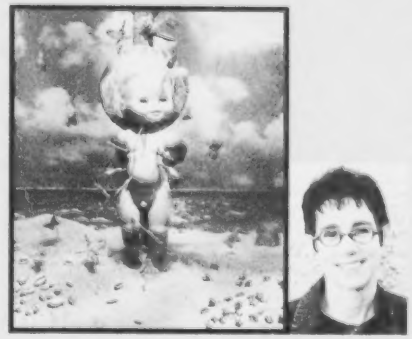

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

PHOTOGRAPHE ET ARTISTE VISUELLE

DIANA THORNEYCROFT

P R O F I L

Diana Thorneycroft a reçu une subvention majeure destinée aux arts pour poursuivre son travail artistique qui consiste à utiliser la peau de poupées en guise de toile. Les oeuvres de Mme Thorneycroft n'ont pas manqué de susciter éloges et colère tout au long de sa célèbre carrière. Ses oeuvres incitent à la réflexion et à la controverse, et ses essais photographiques provoquent souvent une réaction très forte chez les spectateurs. Depuis qu'elle a obtenu son baccalauréat en beaux-arts de l'Université du Manitoba et sa maîtrise en beaux-arts de l'University of Wisconsin, ses oeuvres ont été présentées dans une cinquantaine d'expositions dans plus de 35 villes du monde. Parmi ses expositions individuelles, on compte celles de Tokyo, de Boston, de Moscou, d'Édimbourg, de Sydney, de Guadalajara et de grandes villes du Canada. En 2000, l'exposition *The Liminal Body* s'est ouverte à Sydney, en Australie, dans le cadre d'une exposition internationale en groupe présentée au cours des Jeux Olympiques. Son exposition la plus récente *Le corps, leçons et camouflage* est présentée à la Hamilton Art Gallery en 2002. Un livre, publié en 2000 par la maison d'édition Bain et Cox, accompagne cette oeuvre.

FAITS SAILLANTS

ACCÈS AMÉLIORÉ

- Mise en service d'un numéro sans frais pour répondre aux demandes provenant de l'extérieur de Winnipeg.
- Création d'un nouveau poste, celui d'agent chargé du Programme des arts autochtones, dont la tâche est d'améliorer l'accès des artistes professionnels autochtones aux programmes offerts par le Conseil.
- Développement du projet pilot « Liaisons communautaires » avec l'appui de représentants communautaires.
- Expansion des services en langue française, y compris l'offre de services de traduction simultanée lors d'événements communautaires et la publication de directives disponibles dans les deux langues officielles.

ÉDUCATION ARTISTIQUE

- Subvention de la conférence For the Love of the Arts: Education and the Arts 2002, dont le but est de promouvoir la valeur de l'éducation artistique.
- Attribution de fonds supplémentaires au Programme des artistes à l'école pour répondre à la demande accrue, particulièrement de la part des écoles du Nord et des régions rurales.

CONSULTATION ET PROMOTION

- Publication du rapport Liaisons communautaires sur les besoins des organismes artistiques dans les communautés rurales.
- Mise en oeuvre d'un plan de consultation à long terme avec la création du premier Groupe consultatif sur les arts composé de membres nommés et élus par des représentants de la communauté artistique.
- Ajout d'un calendrier des événements au site Web du Conseil afin de faire la promotion d'événements planifiés par les organismes artistiques professionnels au Manitoba.

SOUTIEN EFFICACE

- Élaboration et mise en oeuvre d'un projet d'administration et de régie interne visant à aider les organismes artistiques professionnels à se conformer aux exigences en matière de gestion.
- Ajout de conteurs et d'ateliers au Programme de rencontres avec des écrivains.
- Contribution de la province au Projet de fonds de stabilisation des arts du Manitoba et nomination d'un membre pour siéger à son conseil d'administration.
- Autorisation de la création de trois programmes artistiques à l'intention des Autochtones : le Programme de subvention des déplacements d'artistes autochtones, le Programme des projets pilotes de développement créatif d'arts autochtones et le Programme de subvention pour stage avec mentor, formation et perfectionnement des artistes autochtones.

GESTION DU CONSEIL

- Élaboration d'une politique administrative du Conseil.

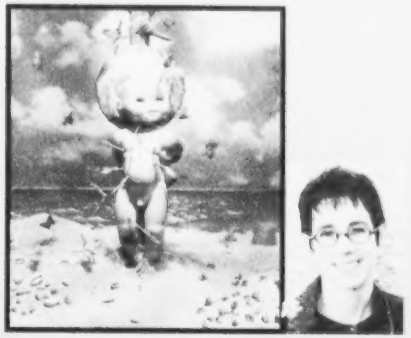

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

PHOTOGRAPHE ET ARTISTE VISUELLE

DIANA THORNEYCROFT

P R O F I L

Diana Thorneycroft a reçu une subvention majeure destinée aux arts pour poursuivre son travail artistique qui consiste à utiliser la peau de poupées en guise de toile. Les oeuvres de Mme Thorneycroft n'ont pas manqué de susciter éloges et colère tout au long de sa célèbre carrière. Ses oeuvres incitent à la réflexion et à la controverse, et ses essais photographiques provoquent souvent une réaction très forte chez les spectateurs. Depuis qu'elle a obtenu son baccalauréat en beaux-arts de l'Université du Manitoba et sa maîtrise en beaux-arts de l'University of Wisconsin, ses oeuvres ont été présentées dans une cinquantaine d'expositions dans plus de 35 villes du monde. Parmi ses expositions individuelles, on compte celles de Tokyo, de Boston, de Moscou, d'Édimbourg, de Sydney, de Guadalajara et de grandes villes du Canada. En 2000, l'exposition *The Liminal Body* s'est ouverte à Sydney, en Australie, dans le cadre d'une exposition internationale en groupe présentée au cours des Jeux Olympiques. Son exposition la plus récente *Le corps, leçons et camouflage* est présentée à la Hamilton Art Gallery en 2002. Un livre, publié en 2000 par la maison d'édition Bain et Cox, accompagne cette oeuvre.

RAPPORT DU

L'EXCELLENCE DANS

le domaine artistique constitue la préoccupation centrale du Conseil des Arts du Manitoba. Nous offrons au-delà de 40 programmes, nous mettons en application des politiques nouvelles et nous répondons aux besoins changeants de la communauté artistique professionnelle afin de s'assurer que le plus d'argent possible est consacré à la réalisation de productions artistiques contemporaines novatrices.

Les représentants de la communauté artistique, ainsi que nous au Conseil, sommes confrontés à un défi commun : offrir à tous les artistes professionnels et à tous les organismes artistiques du Manitoba la même liberté d'accès, et ce, à tous les stades de leur développement.

Dans le cadre de l'objectif général visant à encourager l'excellence dans les arts par le biais de subventions, les membres de la direction du Conseil ont repéré des domaines prioritaires liés à l'accès, à la diversité culturelle, à l'éducation et à la promotion des arts. Au cours de la dernière année, ceci a permis de créer de nouveaux programmes, d'embaucher de nouveaux employés et de se mesurer à de nouveaux défis.

Il a notamment été question d'engager la communauté dans un dialogue au sujet de la valeur des arts, de créer des liens et des voies de communication entre les représentants de la communauté artistique pour discuter des arts, et de trouver des moyens de mettre en évidence l'identité distincte du Manitoba telle que définie par ses productions artistiques.

Nous avons réalisé des pas de géants dans ce domaine en entamant le dialogue avec différents groupes de diverses régions de la province. Liaisons communautaires, un projet qui a permis au Conseil de se déplacer vers les collectivités rurales pour les renseigner au sujet de ses activités, nous a également informés au sujet des artistes professionnels qui habitent à l'extérieur de Winnipeg. Ce projet nous a non seulement permis de prendre conscience des mesures que le Conseil doit adopter pour répondre à ces besoins, mais il a également servi à entamer le dialogue entre divers artistes et groupes d'artistes.

Après la tenue de consultations dans 20 communautés, auxquelles ont participé des représentants de 42 autres communautés, un rapport a défini huit thèmes sur lesquels le Conseil pourrait se pencher. (Voir l'encadré pour un résumé du rapport.)

Suite à ces recommandations, il a d'abord été décidé de mettre en service un numéro sans frais et de distribuer sur une base régulière un bulletin de nouvelles du Conseil à tous les gens ayant participé aux consultations. Le Conseil a également créé le Projet pilote - liaisons communautaires dans le but de renforcer les liens entre les artistes professionnels et les artistes en début de carrière et de permettre aux artistes provenant de collectivités plus petites de profiter de possibilités de perfectionnement professionnel. Les agents du Conseil se sont également efforcés de se rendre dans un plus grand nombre de collectivités tout au long de l'année pour assister à des manifestations artistiques et rencontrer des artistes et des membres d'organismes artistiques.

Le Conseil s'efforce également de répondre aux besoins des artistes d'expression française, des artistes autochtones et des artistes des régions du Nord en élargissant les services offerts en français, en créant des programmes à l'intention des Autochtones et en modifiant certains programmes pour les adapter aux coûts plus élevés reliés à la production artistique dans le nord du Manitoba. La création d'un poste d'agent chargé du Programme des arts autochtones nous a permis de passer à la seconde phase du projet Liaisons communautaires, laquelle prévoyait des consultations avec les membres de communautés autochtones et de collectivités éloignées. Ces discussions, auxquelles ont également participé des artistes autochtones habitant Winnipeg ou Brandon, nous ont permis de les informer au sujet des programmes offerts par le Conseil et de nommer des candidats jurés pour décider des futures dates limites des programmes. De plus, l'agent s'est efforcé de réunir les partenaires des autres paliers de gouvernement pour qu'ils puissent travailler en collaboration avec la communauté artistique autochtone à la réalisation de projets particuliers.

La façon dont ces initiatives ont pu éclairer les membres du Conseil et leur faire prendre conscience du besoin de trouver les moyens de répondre aux besoins particuliers de la communauté artistique autochtone a entraîné la mise en place de trois programmes pilotes. Ces programmes permettent de subventionner les déplacements, le développement créatif, les stages avec mentor et la formation au sein du contexte culturel autochtone et traduisent un engagement élargi à la promotion de l'excellence artistique.

Les consultations qui ont eu lieu avec les membres de la communauté autochtone font partie des discussions que nous avons entamées avec la communauté artistique. Les débats du groupe de travail sur des questions relatives aux tournées, à l'éducation artistique, et au financement des organismes artistiques et des artistes particuliers, nous ont permis de fournir aux membres du Conseil les renseignements dont ils avaient besoin pour déterminer les mesures prioritaires à long terme.

Une initiative en matière d'administration et de régie interne a également été annoncée en automne. Son but est d'aider les organismes artistiques professionnels à composer avec des questions d'administration et de régie interne. Aux termes du projet, les organismes pourraient demander une aide financière leur permettant de recruter les services d'experts pour leur permettre de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

régler des questions liées à la création d'un conseil d'administration, à la planification stratégique, à la gestion des ressources humaines et à l'élaboration de plans de commercialisation. Au total, dix-huit organismes ont présenté une demande et seize d'entre elles se sont vu accorder une subvention.

Les travaux visant à créer un site Web interactif qui serait inauguré en 2002-2003 ont débuté. Le nouveau site comprendra les éléments clés suivants : un bulletin d'information électronique, un calendrier des événements amélioré et une tribune consacrée au Groupe consultatif sur les arts. Des liens y seront également ajoutés de manière à offrir un plus grand nombre de ressources à la communauté.

L'année qui vient de s'écouler s'est révélée stimulante et remplie de défis. Nos consultations communautaires nous ont permis d'établir des ponts entre les différentes disciplines artistiques, entre les membres du Conseil et les artistes des régions rurales et du Nord, ainsi qu'entre les domaines des arts et de l'éducation. Nous commençons également à créer de nouveaux partenariats à mesure que nous nous préparons à accueillir les défis que nous réserve l'avenir.

Le nombre de demandes de financement a augmenté, ainsi que celui des demandeurs ayant besoin d'aide pour rédiger le texte de leur demande de subvention. Nous nous engageons à mettre au point un atelier et un guide destinés à aider les demandeurs à comprendre le processus d'attribution de subventions.

Au cours de l'année précédente, nous avons traité plus de 800 demandes de financement réparties sur 47 programmes. Nous avons accordé plus de 280 subventions à des particuliers et plus de 190 subventions à des organismes artistiques professionnels, à l'exception du Programme des artistes à l'école. Ceci comprend 21 subventions destinées à des projets proposés dans le cadre du Fonds des événements exceptionnels pour les arts et à des projets pilotes. En outre, 23 artistes ou groupes artistiques ont pu profiter de 238 stages réalisés dans le cadre du Programme des artistes à l'école. Les responsables du programme Bridges ont procédé au dernier examen des projets dont l'achèvement était prévu pour la fin de l'année. Les résultats de ce programme font l'objet d'une description plus détaillée ailleurs dans le rapport.

Les ajustements au sein de la communauté se sont traduits par des changements de personnel dans les rangs du Conseil. La création du nouveau poste d'agent chargé du programme d'arts autochtones a ouvert de nouvelles fenêtres. L'état de santé de Svetlana Zylin, agente chargée du théâtre, a entraîné la nomination de Susan Israel à titre d'agente intérimaire et, en dernier lieu, Christian Delaquis, agent chargé du programme Liaisons communautaires, et Louise Fiset, agente de développement artistique, ont quitté leurs postes au Conseil pour poursuivre leurs carrières ailleurs.

En plus des changements de personnel, nous avons également dû relever des défis liés à la modification du mandat du Conseil. Par conséquent, nous avons procédé à un examen du rôle de l'agent afin de s'assurer que les personnes occupant ce poste soient en mesure de donner les conseils et le soutien dont ont besoin les artistes et les organismes artistiques.

Les bureaux du Conseil ont fait l'objet de rénovations visant à les rendre plus efficaces et à permettre aux personnes qui les utilisent de disposer de locaux de réunion mieux adaptés à leurs besoins, réduisant ainsi la nécessité d'avoir recours à d'autres installations.

Nous continuons, au fil de ces changements, de nous efforcer de répondre aux besoins de la communauté. Nous avons pu apporter des modifications aux programmes qui permettront d'améliorer leur prestation et leur capacité à répondre aux soucis relevés par les demandeurs.

Nous avons la chance, ici au Manitoba, d'avoir pu venir en aide à un si grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques. Il est important que nous continuions de reconnaître et de vanter les mérites de ce soutien de manière à encourager les nouveaux auditoires à valoriser les arts, à assurer l'égalité de l'accès et à établir de nouveaux ponts. En rétrospective, nous pouvons être fiers de nos réalisations et, en tournant le regard vers l'avenir, apercevoir déjà de nouvelles occasions à saisir.

DOUGLAS RISKE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS
« LIAISONS COMMUNAUTAIRES »

1. **Les arts à l'échelle communautaire et les arts professionnels :** la distinction entre ces deux formes d'art n'est pas toujours nette.

2. **Le sentiment d'isolement :** les artistes vivant au sein de petites communautés se sentent isolés des autres artistes et habitent souvent des communautés où le sport est en tête des priorités.

3. **La présence du CAM dans la communauté :** peu nombreux étaient les participants qui connaissaient l'existence des programmes du Conseil, ce qui démontre le besoin d'accroître les communications.

4. **Le sentiment d'exclusion :** les participants croient que le cercle des artistes et des organismes voués aux arts de Winnipeg contrôle l'attribution des subventions.

5. **Les contacts :** les petites communautés n'ont pas les ressources nécessaires pour offrir aux artistes des lieux d'exposition ou des scènes, pas plus que pour leur donner accès aux mesures d'aide à la mise en marché.

6. **Un carrefour d'information :** les artistes veulent être renseignés sur toutes les possibilités d'obtenir des subventions et d'avoir accès aux ressources.

7. **Des besoins particuliers :** certaines communautés (francophones, autochtones et du Nord) ont des besoins qui leur sont particuliers et auxquels il faut s'attaquer.

8. **L'aide à la relève :** beaucoup ont proposé d'élaborer des programmes de perfectionnement professionnel et d'éducation artistique à l'intention des artistes vivant au sein de petites communautés.

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEUR

GEORGE AMABILE

PROFIL

Auteur de poésies, de romans et de plusieurs oeuvres non romanesques depuis près de trente ans, M. George Amabile vient de publier un recueil de nouveaux poèmes sélectionnés intitulé *Tasting the Dark* (The Muses Company, 2001). M. Amabile possède une maîtrise ès arts de l'University of Minnesota et un doctorat en littérature de l'University of Connecticut, et enseigne à l'université depuis 1960. La revue Prairie Fire a consacré une édition spéciale à cet auteur ainsi qu'à ses oeuvres (Vol. 21, no 1, mai 2000). En 2000-2001, M. Amabile a été écrivain résident à la bibliothèque du centenaire, à Winnipeg. Lauréat du prix national de littérature de la Canadian Authors Association en 1983, il a également gagné le premier prix du concours de poésie Sydney Booktown International en 2000.

M. Amabile a publié cinq recueils de poésie et une collection de quatre nouvelles portant sur l'enfance. Il a récemment publié la série *Rumours of Paradise/ Rumours of War*, une importante collection organisée en groupes thématiques apparentés (McClelland & Stewart, 1995). M. Amabile a également reçu une subvention majeure destinée aux arts pour écrire un roman sur la jeunesse.

PROGRAMME PASSERELLES

Le programme Passerelles, inauguré en décembre 1999, a été mené à terme en mars 2002. Sur une période de deux ans, vingt-trois propositions de projets visant toute une gamme de domaines, dont la conception de sites Web et les initiatives de commercialisation, ont été subventionnées. En 2002, un rapport final portant sur les retombées de ces fonds sera présenté au Conseil. Voici quelques points saillants de ces projets :

Un vaste projet d'élargissement des auditoires et de commercialisation a permis à **Groundswell** d'augmenter de 10 % le taux d'assistance à ses spectacles. Le plan comprenait une étude d'audience, la mise au point d'un nouveau logo et de matériel de marketing, et d'autres améliorations à son site Web.

Une initiative conjointe entre **Edith Regier et la Elizabeth Fry Society**, le Crossing Communities Art Project, offre des programmes de collaboration artistique aux femmes qui ont eu des démêlés avec la justice. Le projet comprenait une série d'ateliers sur le thème de la collaboration et de l'exploration mettant en vedette la sculptrice Aganetha Dyck, la photographe de spectacles Diana Thorneycroft, la céramiste Grace Nickel, les artistes de la scène Shawna Dempsey et Lorri Millan, et la nouvelle artiste des médias Reva Stone. Le projet offrait aussi un programme de studio dans le Marché de la bourse où des femmes pouvaient participer à des ateliers d'activités artistiques. Une exposition finale réunissant les oeuvres produites pendant les ateliers s'est tenue à la fin de l'automne à la Gallery C103.

Prairie Theatre Exchange a utilisé la subvention accordée dans le cadre du programme Bridges pour financer *Audience Development for a Brighter Future*. Cette initiative de commercialisation comprenait des recherches sur l'auditoire menées après chaque série de représentations, des publicités télévisées ainsi que de l'affichage-abribus. Ces activités ont entraîné une augmentation de 2,4 % des abonnés et généré un léger excédent budgétaire.

La maison d'édition **Signature Editions** a profité de la subvention de 9 800 $ du programme Passerelles pour mettre en service un site Web dynamique servant à décrire ses oeuvres publiées. Le site de cette maison d'édition, anciennement connue sous le nom de Nuage Editions, informe le public au sujet de futurs lancements de livres et de nouvelles publications, et renseigne les auteurs sur les conditions relatives à la soumission d'un manuscrit. En conséquence, le nombre de personnes ayant visité le site est passé de moins de dix à plus de 56 000 en l'espace de huit mois. Vous pouvez consulter ce site Web site à l'adresse suivante : **www.signature-editions.com.**

Le **Manitoba Theatre Centre** a reçu une subvention 30 000 $ pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une campagne de dotation. Cette somme a permis d'embaucher du personnel pour réaliser cette tâche et de recueillir 1,3 million de dollars.

Arts and Cultural Industries Team de Winnipeg a consacré sa subvention de 39 000 $ à la mise au point d'un plan de formation à l'intention des administrateurs d'organismes artistiques et culturels.

Mentionnons la création d'une journée du perfectionnement professionnel qui s'est tenue en janvier. Plus de 120 personnes y ont assisté et une majorité d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient trouvé la démarche très valable et ont manifesté un intérêt pour la tenue d'ateliers ou de séances d'information à l'avenir.

PRIMES À L'INITIATIVE

FAITS SAILLANTS EN 2001-2002

Pour la deuxième année déjà, le Conseil a pu accorder des primes à l'initiative aux organismes artistiques professionnels. Cet ajout d'une prime de 5 % au montant de leur subvention annuelle ou de leur subvention d'exploitation leur a permis de mettre en oeuvre des stratégies d'administration et de régie interne qui profiteraient à l'organisme à long terme. Voici comment certaines des primes octroyées au cours de l'année écoulée ont été utilisées :

BILAN

La Manitoba Association of Playwrights a utilisé sa dotation de 2 200 $ pour payer les services d'un dramaturge dans le cadre de *Springboards*, un programme destiné à réduire l'écart entre l'étudiant et le jeune auteur dramatique professionnel de la relève, ainsi que de créer une nouvelle dynamique parmi les dramaturges du Manitoba.

La **Manitoba Writers Guild** a consacré sa prime de 3 900 $ à l'élaboration de trousses pédagogiques portant sur ses services et expliquant la marche à suivre pour mettre sur pied des groupes d'écrivains à l'intention des étudiants. Ce projet prend la suite de l'initiative Words Rule in School, qui a donné lieu à une augmentation des demandes en vue de créer plus de programmes pour les jeunes écrivains.

Ruth Cansfield Dance a utilisé la subvention de 3 000 $ pour la conception d'un site Web.

La **Manitoba Chamber Orchestra** a consacré les fonds de 4 825 $ à la tenue de répétitions supplémentaires en prévision de l'enregistrement d'un nouveau CD, ainsi qu'aux préparatifs en vue d'une tournée dans l'Ouest canadien en 2003.

Les représentants des **Éditions des Plaines** ont assisté pour la première fois au Salon du Livre de Rimouski en novembre. Le but de la visite était le développement de nouveaux marchés grâce aux éventuelles rencontres pendant la durée du salon.

PERSONNALITÉS DYNAMIQUES DU MANITOBA

Margaret Sweatman s'est vu décerner le Rogers Writers' Trust Fiction Prize d'une valeur de 10 000 $ pour son dernier roman intitulé : *When Alice Lay Down with Peter*. Madame Sweatman a commencé à écrire son roman à Saint-Norbert, municipalité située au sud de Winnipeg, où son studio donnait sur la rivière Rouge. Pendant qu'elle écrivait le roman, sa maison fut inondée à deux reprises et finalement emportée par les flots.

Le Conseil pour le monde des affaires et des arts a décerné le Edmund C. Bovey Award à **Israel Asper**. Ce prix d'une valeur de 20 000 $ rendait hommage à ses longues années de patronage des arts.

Le cinéaste winnipegois **Cordell Barker** a été proposé pour un Oscar pour son court métrage d'animation *Strange Invaders*. Le film s'est mérité un Golden Gate Award au San Francisco International Film Festival.

Sean Garrity s'est mérité le prix du meilleur premier long métrage canadien au Toronto Film Festival pour *Inertia*. Deco Dawson (**Darryl Kinaschuk**) a remporté le prix du meilleur court métrage canadien au même festival pour son film *Dzama*.

L'auteure **Miriam Toews** a été la grande gagnante lors des Manitoba Writing and Publishing Awards. Elle s'est vu décerner le McNally Robinson Book of the Year Award ainsi que le prix Alexander Kennedy Isbister pour les études et les essais pour son livre *Swing Low: A Life*. L'oeuvre est racontée par la voix de son père qui a fini par s'enlever la vie au terme d'une lutte à vie contre la dépression. Elle devenait ainsi la première auteure à remporter le prix deux fois.

Jan Horner a été nommé écrivain en résidence pour l'année 2001-2002 par le Conseil des arts du Canada et la University of Western Ontario.

La **Winnipeg Symphony Orchestra** a embauché Andrey Boreyko comme directeur artistique pour la saison 2001-2002.

La directrice artistique du Manitoba Theatre for Young People, **Leslee Silverman**, et la directrice des communications de la Winnipeg Art Gallery, **Marilyn Williams**, se sont vu décerner la mention Femme de distinction par la YWCA lors du 25e anniversaire de l'événement.

Guy Maddin s'est mérité un prix Génie pour *Heart of the World* dans la catégorie Meilleur court métrage dramatique. À l'origine, le film avait été produit sur demande pour le Toronto Film Festival 2000.

Fubuki Daiko a remporté Prairie Music Award pour son oeuvre *Fubuki* dans la catégorie Musique instrumentale.

Larry Desrocher a assumé la direction de la Manitoba Opera Association et a dirigé la première représentation de la saison.

DE L'ANNÉE

(Insomniac Press; 2001)

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEURE

LYNNETTE D'ANNA

P R O F I L

Auteure de langue anglaise, Lynnette D'anna a écrit cinq romans depuis 1992, dont un a été traduit en allemand, et a reçu en 2001 une subvention majeure destinée aux arts pour terminer l'écriture de son roman *'till death do us part*. Il s'agit d'une histoire de meurtre qui touche cinq amis de l'école secondaire qui se réunissent 20 ans plus tard dans une petite ville du Manitoba.

Mme D'anna a obtenu son diplôme de Creative Communications avec une majeure en journalisme en 1992. Ses entrevues, portraits, romans, reportages et articles ont été publiés à grande échelle par les journaux, les magazines et les maisons d'édition. Elle a oeuvré à titre de mentor auprès d'écrivains débutants, de façon indépendante ou par le biais du Manitoba Writers' Guild Mentor Program. Listée parmi les « Who's Who of Canadian Women » (1997-98), elle a été présidente de Prairie Fire Press de 1992 à 1995 et a été en nomination pour l'obtention du John Hirsch Most Promising Manitoba Writer Award en 1993.

On a dit que la fiction urbaine, contemporaine et minimaliste de Lynette D'anna était provocante, angoissée et brutalement informative, de même que courageuse et réaliste. *Vixen*, son plus récent roman (Insomniac Press; 2001), est une histoire de facture élégante, qui explore les frontières de l'illusion et de la réalité et est fidèle au style sobre et ironique de l'auteure.

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEUR

GEORGE AMABILE

P R O F I L

Auteur de poésies, de romans et de plusieurs oeuvres non romanesques depuis près de trente ans, M. George Amabile vient de publier un recueil de nouveaux poèmes sélectionnés intitulé *Tasting the Dark* (The Muses Company, 2001). M. Amabile possède une maîtrise ès arts de l'University of Minnesota et un doctorat en littérature de l'University of Connecticut, et enseigne à l'université depuis 1960. La revue Prairie Fire a consacré une édition spéciale à cet auteur ainsi qu'à ses oeuvres (Vol. 21, no 1, mai 2000). En 2000-2001, M. Amabile a été écrivain résident à la bibliothèque du centenaire, à Winnipeg. Lauréat du prix national de littérature de la Canadian Authors Association en 1983, il a également gagné le premier prix du concours de poésie Sydney Booktown international en 2000.

M. Amabile a publié cinq recueils de poésie et une collection de quatre nouvelles portant sur l'enfance. Il a récemment publié la série *Rumours of Paradise/ Rumours of War*, une importante collection organisée en groupes thématiques apparentés (McClelland & Stewart, 1995). M. Amabile a également reçu une subvention majeure destinée aux arts pour écrire un roman sur la jeunesse.

PROGRAMME PASSERELLES

Le programme Passerelles, inauguré en décembre 1999, a été mené à terme en mars 2002. Sur une période de deux ans, vingt-trois propositions de projets visant toute une gamme de domaines, dont la conception de sites Web et les initiatives de commercialisation, ont été subventionnées. En 2002, un rapport final portant sur les retombées de ces fonds sera présenté au Conseil. Voici quelques points saillants de ces projets :

Un vaste projet d'élargissement des auditoires et de commercialisation a permis à **Groundswell** d'augmenter de 10 % le taux d'assistance à ses spectacles. Le plan comprenait une étude d'audience, la mise au point d'un nouveau logo et de matériel de marketing, et d'autres améliorations à son site Web.

Une initiative conjointe entre **Edith Regier et la Elizabeth Fry Society** - le Crossing Communities Art Project, offre des programmes de collaboration artistique aux femmes qui ont eu des démêlés avec la justice. Le projet comprenait une série d'ateliers sur le thème de la collaboration et de l'exploration mettant en vedette la sculptrice Aganetha Dyck, la photographe de spectacles Diana Thorneycroft, la céramiste Grace Nickel, les artistes de la scène Shawna Dempsey et Lorri Millan, et la nouvelle artiste des médias Reva Stone. Le projet offrait aussi un programme de studio dans le Marché de la bourse où des femmes pouvaient participer à des ateliers d'activités artistiques. Une exposition finale réunissant les oeuvres produites pendant les ateliers s'est tenue à la fin de l'automne à la Gallery C103.

Prairie Theatre Exchange a utilisé la subvention accordée dans le cadre du programme Bridges pour financer *Audience Development for a Brighter Future*. Cette initiative de commercialisation comprenait des recherches sur l'auditoire menées après chaque série de représentations, des publicités télévisées ainsi que de l'affichage abribus. Ces activités ont entraîné une augmentation de 2,4 % des abonnés et généré un léger excédent budgétaire.

La maison d'édition **Signature Editions** a profité de la subvention de 9 800 $ du programme Passerelles pour mettre en service un site Web dynamique servant à décrire ses oeuvres publiées. Le site de cette maison d'édition, anciennement connue sous le nom de Nuage Editions, informe le public au sujet de futurs lancements de livres et de nouvelles publications, et renseigne les auteurs sur les conditions relatives à la soumission d'un manuscrit. En conséquence, le nombre de personnes ayant visité le site est passé de moins de dix à plus de 56 000 en l'espace de huit mois. Vous pouvez consulter ce site Web site à l'adresse suivante : **www.signature-editions.com.**

Le **Manitoba Theatre Centre** a reçu une subvention 30 000 $ pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'une campagne de dotation. Cette somme a permis d'embaucher du personnel pour réaliser cette tâche et de recueillir 1,3 million de dollars.

Arts and Cultural Industries Team de Winnipeg a consacré sa subvention de 39 000 $ à la mise au point d'un plan de formation à l'intention des administrateurs d'organismes artistiques et culturels.

Mentionnons la création d'une journée du perfectionnement professionnel qui s'est tenue en janvier. Plus de 120 personnes y ont assisté et une majorité d'entre elles ont indiqué qu'elles avaient trouvé la démarche très valable et ont manifesté un intérêt pour la tenue d'ateliers ou de séances d'information à l'avenir.

PRIMES À L'INITIATIVE

Pour la deuxième année déjà, le Conseil a pu accorder des primes à l'initiative aux organismes artistiques professionnels. Cet ajout d'une prime de 5 % au montant de leur subvention annuelle ou de leur subvention d'exploitation leur a permis de mettre en oeuvre des stratégies d'administration et de régie interne qui profiteraient à l'organisme à long terme. Voici comment certaines des primes octroyées au cours de l'année écoulée ont été utilisées :

BILAN

La Manitoba Association of Playwrights a utilisé sa dotation de 2 200 $ pour payer les services d'un dramaturge dans le cadre de *Springboards*, un programme destiné à réduire l'écart entre l'étudiant et le jeune auteur dramatique professionnel de la relève, ainsi que de créer une nouvelle dynamique parmi les dramaturges du Manitoba.

La **Manitoba Writers Guild** a consacré sa prime de 3 900 $ à l'élaboration de trousses pédagogiques portant sur ses services et expliquant la marche à suivre pour mettre sur pied des groupes d'écrivains à l'intention des étudiants. Ce projet prend la suite de l'initiative Words Rule in School, qui a donné lieu à une augmentation des demandes en vue de créer plus de programmes pour les jeunes écrivains.

Ruth Cansfield Dance a utilisé la subvention de 3 000 $ pour la conception d'un site Web.

La **Manitoba Chamber Orchestra** a consacré les fonds de 4 825 $ à la tenue de répétitions supplémentaires en prévision de l'enregistrement d'un nouveau CD, ainsi qu'aux préparatifs en vue d'une tournée dans l'Ouest canadien en 2003.

Les représentants des **Éditions des Plaines** ont assisté pour la première fois au Salon du Livre de Rimouski en novembre. Le but de la visite était le développement de nouveaux marchés grâce aux éventuelles rencontres pendant la durée du salon.

PERSONNALITÉS DYNAMIQUES DU MANITOBA

Margaret Sweatman s'est vu décerner le Rogers Writers' Trust Fiction Prize d'une valeur de 10 000 $ pour son dernier roman intitulé : *When Alice Lay Down with Peter*. Madame Sweatman a commencé à écrire son roman à Saint-Norbert, municipalité située au sud de Winnipeg, où son studio donnait sur la rivière Rouge. Pendant qu'elle écrivait le roman, sa maison fut inondée à deux reprises et finalement emportée par les flots.

Le Conseil pour le monde des affaires et des arts a décerné le Edmund C. Bovey Award à **Israel Asper**. Ce prix d'une valeur de 20 000 $ rendait hommage à ses longues années de patronage des arts.

Le cinéaste winnipegois **Cordell Barker** a été proposé pour un Oscar pour son court métrage d'animation *Strange Invaders*. Le film s'est mérité un Golden Gate Award au San Francisco International Film Festival.

Sean Garrity s'est mérité le prix du meilleur premier long métrage canadien au Toronto Film Festival pour *Inertia*. Deco Dawson (**Darryl Kinaschuk**) a remporté le prix du meilleur court métrage canadien au même festival pour son film *Dzama*.

L'auteure **Miriam Toews** a été la grande gagnante lors des Manitoba Writing and Publishing Awards. Elle s'est vu décerner le McNally Robinson Book of the Year Award ainsi que le prix Alexander Kennedy Isbister pour les études et les essais pour son livre *Swing Low: A Life*. L'oeuvre est racontée par la voix de son père qui a fini par s'enlever la vie au terme d'une lutte à vie contre la dépression. Elle devenait ainsi la première auteure à remporter le prix deux fois.

Jan Horner a été nommé écrivain en résidence pour l'année 2001-2002 par le Conseil des arts du Canada et la University of Western Ontario.

La **Winnipeg Symphony Orchestra** a embauché Andrey Boreyko comme directeur artistique pour la saison 2001-2002.

La directrice artistique du Manitoba Theatre for Young People, **Leslee Silverman**, et la directrice des communications de la Winnipeg Art Gallery, **Marilyn Williams**, se sont vu décerner la mention Femme de distinction par la YWCA lors du 25e anniversaire de l'événement.

Guy Maddin s'est mérité un prix Génie pour *Heart of the World* dans la catégorie Meilleur court métrage dramatique. À l'origine, le film avait été produit sur demande pour le Toronto Film Festival 2000.

Fubuki Daiko a remporté Prairie Music Award pour son oeuvre *Fubuki* dans la catégorie Musique instrumentale.

Larry Desrocher a assumé la direction de la Manitoba Opera Association et a dirigé la première représentation de la saison.

DE L'ANNÉE

(Insomniac Press; 2001)

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

AUTEURE

LYNNETTE D'ANNA

P R O F I L

Auteure de langue anglaise, Lynnette D'anna a écrit cinq romans depuis 1992, dont un a été traduit en allemand, et a reçu en 2001 une subvention majeure destinée aux arts pour terminer l'écriture de son roman *'till death do us part*. Il s'agit d'une histoire de meurtre qui touche cinq amis de l'école secondaire qui se réunissent 20 ans plus tard dans une petite ville du Manitoba.

Mme D'anna a obtenu son diplôme de Creative Communications avec une majeure en journalisme en 1992. Ses entrevues, portraits, romans, reportages et articles ont été publiés à grande échelle par les journaux, les magazines et les maisons d'édition. Elle a oeuvré à titre de mentor auprès d'écrivains débutants, de façon indépendante ou par le biais du Manitoba Writers' Guild Mentor Program. Listée parmi les « Who's Who of Canadian Women » (1997-98), elle a été présidente de Prairie Fire Press de 1992 à 1995 et a été en nomination pour l'obtention du John Hirsch Most Promising Manitoba Writer Award en 1993.

On a dit que la fiction urbaine, contemporaine et minimaliste de Lynette D'anna était provocante, angoissée et brutalement informative, de même que courageuse et réaliste. *Vixen*, son plus récent roman (Insomniac Press; 2001), est une histoire de facture élégante, qui explore les frontières de l'illusion et de la réalité et est fidèle au style sobre et ironique de l'auteure.

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

ARTISTE VISUELLE

AGANETHA DYCK

PROFIL

Sculpteure et créatrice d'installations dont le travail est fait en collaboration avec des abeilles, Aganetha Dyck a présenté ses créations uniques dans des galeries d'art à l'échelle nationale et internationale. En 2000-2001, elle a terminé une résidence de trois mois en France où, durant son séjour, elle a élaboré une exposition itinérante. Grâce à la subvention majeure destinée aux arts qu'elle a reçue en 2001, Aganetha Dyck a pu se concentrer sur le système de communication des abeilles, faire des dessins d'abeilles à l'encre et effectuer des recherches plus poussées pour créer une nouvelle série de dessins. Ceux-ci, faits sur du papier comportant des textes en braille, ont été placés dans des ruches pour que les abeilles y ajoutent de la cire. Par le passé, Mme Dyck a créé des oeuvres en collaboration avec des abeilles en utilisant des objets provenant du monde de la mode et du sport. Ses oeuvres ont été présentées dans des expositions individuelles ou en groupe partout dans le monde, notamment en Angleterre, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. En plus de son travail en France, les oeuvres de Mme Dyck ont également été présentées, au cours des deux dernières années, dans des expositions individuelles à la galerie De Leon White à Toronto, et seront présentées à la Tom Thomson Memorial Gallery à Owen Sound (Ontario) au cours de l'été 2002 et à la Hamilton Art Gallery en août 2003.

La Art Gallery of Southwestern Manitoba a obtenu les services de **Gordon McDiarmid** comme directeur général et a déménagé dans de nouveaux locaux au centre de Brandon.

Todd Besant a assumé la direction de Turnstone Press.

En août 2001, la pièce de Ian Ross, ***Farewel***, a été présentée en Écosse dans le cadre du 54e Fringe Festival d'Édimbourg, le plus important de son genre au monde. En 1997, *Farewel* avait remporté le Prix du Gouverneur général en art dramatique.

Les librairies **McNally Robinson** se sont méritées le 2001 National Post Award of Distinction for Business in the Arts pour les partenariats de commercialisation établis avec des groupes artistiques locaux.

Le groupe musical **Eagle and Hawk** a remporté un Prix Juno dans la catégorie Meilleure musique autochtone de l'année pour son CD *On and On*. La musique du groupe combine sonorités autochtones traditionnelles et accents populaires et rock modernes.

Le **Manitoba Chamber Orchestra** a fêté ses 30 ans avec deux oeuvres de compositeurs canadiens : *In This World*, de Raymond Luedeke (en septembre) ainsi qu'une oeuvre commandée de Walter Buczynski (en mars).

Dracula, du Royal Winnipeg Ballet, est devenu un téléfilm sous la direction de Guy Maddin. La production de 1,6 million de dollars a été diffusée sur les ondes de la CBC en février.

Wanda Koop a transporté son exposition *In Your Eyes* à Venise pour le présenter à l'Arsenale dans le cadre de la 49e Biennale de Venise. Elle exposa ensuite son oeuvre dans le sud-est de l'Asie plus tard dans la même l'année.

Le Globe and Mail a classé le livre *À la recherche de la mer de l'Ouest* de **Denis Combet**, professeur à l'Université de Brandon, parmi les 100 meilleurs livres de l'année.

INITIATIVES SPÉCIALES

WORDS ON WHEELS

Words on Wheels est une entreprise collective qui a commencé avec un projet du millénaire de Prairie Fire Press intitulé *First Voices, First Words*, un numéro spécial consacré aux oeuvres d'écrivains autochtones. L'entreprise a pris fin avec deux tournées effectuées par quatre auteurs autochtones (une tournée dans le Nord et l'autre dans le Sud). En tout, ils ont visité 16 communautés rurales isolées et rencontré plus de 2 300 enfants, adultes et personnes âgées autochtones.

Les tournées ont permis à des écrivains autochtones qui connaissent du succès de s'ouvrir à un public plus large en visitant des communautés éloignées. Les jeunes et les adultes qui vivent dans ces communautés isolées ont découvert des modèles qui les encouragent à se tourner vers la création. Les tournées ont également encouragé les liens entre les différentes communautés et permis aux communautés autochtones, rurales et isolées d'avoir un meilleur accès aux arts. Le Conseil a consenti une subvention de 25 000 $ à ce projet dans le cadre du projet pilote Liaisons communautaires.

Une scène de la présentation de *Carmen* par Manitoba Opera Association

Dr. Elliot Eisner addresse le valeur d'une éducation avec les arts.

CONFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION ET LES ARTS

L'occasion d'ouvrir le dialogue sur l'éducation et les arts s'est présentée lorsque certains membres du Conseil ont rassemblé un groupe de personnes se consacrant à l'éducation artistique. Avec les encouragements et le soutien financier du Conseil, ce groupe a organisé en février 2002 une conférence sur l'éducation et les arts. Plus de 200 personnes ont assisté à la conférence *For the Love of the Arts : Education and the Arts 2002* qui s'est déroulée à l'Hôtel Fort Garry de Winnipeg en février. Le but de la conférence était de rassembler des personnes des secteurs de l'éducation et des arts et de leur permettre de se pencher sur la nécessité d'établir un réseau solide d'éducation artistique dans l'intérêt de tous les enfants du Manitoba.

Le conférencier d'honneur, Monsieur Elliot Eisner, professeur d'éducation et des beaux-arts à l'université Stanford (Californie) a inauguré la conférence en prononçant un discours éloquent sur la valeur de l'éducation artistique. Parmi les autres conférenciers d'envergure, mentionnons Madame Ana Serrano, directrice de h@bitat, le nouveau centre de formation en médiatique Centre canadien du film de Toronto et Madame Rena Upitis, professeure d'éducation artistique à l'université Queen's.

Le Conseil a participé au financement de l'événement en collaboration avec le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec l'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg.

Cette conférence a mené à la création de la Manitoba Alliance for Arts Education, dont le but est de former des partenariats afin de promouvoir et de soutenir les démarches dans les domaines de l'éducation et des arts partout dans la province. Ce groupe prévoit travailler dans le but d'informer la communauté de l'importance qu'occupe une bonne éducation artistique dans le développement de nos enfants et de la société de demain.

Auteure Lee Maracle raconte une histoire aux étudiantes du nord.

WAPANOHK – EASTWOOD COMMUNITY SCHOOL

Il s'agit de la première école d'immersion en langue crie au Manitoba. On lui consacra un projet pilote consistant à faire appel à cinq artistes autochtones professionnels du Nord ainsi qu'un artiste professionnel du Programme des artistes à l'école pour entamer une résidence d'une durée d'un an. Ce projet fut l'occasion d'examiner l'éventuelle possibilité d'avoir recours à des artistes locaux inscrits à des programmes d'artistes à l'école, une suggestion qu'ont fait entendre plusieurs des participants aux consultations relatives au programme Liaisons communautaires.

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

SOUFFLEUSE DE VERRE

IONE THORKELSSON

PROFIL

Artiste en lice du Prix Saidye Bronfman en 2000, Ione Thorkelsson, souffleuse de verre, a une carrière bien établie. Ses recherches sur les techniques novatrices pour souffler et mouler le verre lui ont permis d'atteindre une nouvelle dimension pour créer ses êtres semi-mythiques. Grâce à une subvention majeure destinée aux arts, elle a pu se consacrer à une nouvelle série d'oeuvres où il est question d'incorporer des formes d'organes à tissu mou dans des pièces soufflées ou cuites au four. Ses oeuvres novatrices ont été présentées dans des expositions dans de grandes villes canadiennes, ainsi qu'à Hong Kong, à New York et à Duluth, et dans plusieurs collections nationales, y compris celle de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada. En 1998, Mme Thorkelsson a publié l'oeuvre *The Unwilling Bestiary*, en collaboration avec Lea Littlewolf (Turnstone Press). Elle est également responsable de la conception et de la production du prix Blizzard de la Manitoba Motion Picture Industries Association. Membre actif du Manitoba Crafts Council, Mme Thorkelsson a déjà pris part à d'autres disciplines artistiques et possède son propre studio. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web suivant : www.thorkelsson.com

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

ARTISTE VISUELLE

AGANETHA DYCK

P R O F I L

Sculpteure et créatrice d'installations dont le travail est fait en collaboration avec des abeilles, Aganetha Dyck a présenté ses créations uniques dans des galeries d'art à l'échelle nationale et internationale. En 2000-2001, elle a terminé une résidence de trois mois en France où, durant son séjour, elle a élaboré une exposition itinérante. Grâce à la subvention majeure destinée aux arts qu'elle a reçue en 2001, Aganetha Dyck a pu se concentrer sur le système de communication des abeilles, faire des dessins d'abeilles à l'encre et effectuer des recherches plus poussées pour créer une nouvelle série de dessins. Ceux-ci, faits sur du papier comportant des textes en braille, ont été placés dans des ruches pour que les abeilles y ajoutent de la cire. Par le passé, Mme Dyck a créé des oeuvres en collaboration avec des abeilles en utilisant des objets provenant du monde de la mode et du sport. Ses oeuvres ont été présentées dans des expositions individuelles ou en groupe partout dans le monde, notamment en Angleterre, en Allemagne, en France et aux Pays-Bas. En plus de son travail en France, les oeuvres de Mme Dyck ont également été présentées, au cours des deux dernières années, dans des expositions individuelles à la galerie De Leon White à Toronto, et seront présentées à la Tom Thomson Memorial Gallery à Owen Sound (Ontario) au cours de l'été 2002 et à la Hamilton Art Gallery en août 2003.

L'occasion d'ouvrir le dialogue sur l'éducation et les arts s'est présentée lorsque certains membres du Conseil ont rassemblé un groupe de personnes se consacrant à l'éducation artistique. Avec les encouragements et le soutien financier du Conseil, ce groupe a organisé en février 2002 une conférence sur l'éducation et les arts. Plus de 200 personnes ont assisté à la conférence *For the Love of the Arts : Education and the Arts 2002* qui s'est déroulée à l'Hôtel Fort Garry de Winnipeg en février. Le but de la conférence était de rassembler des personnes des secteurs de l'éducation et des arts et de leur permettre de se pencher sur la nécessité d'établir un réseau solide d'éducation artistique dans l'intérêt de tous les enfants du Manitoba.

Le conférencier d'honneur, Monsieur Elliot Eisner, professeur d'éducation et des beaux-arts à l'université Stanford (Californie) a inauguré la conférence en prononçant un discours éloquent sur la valeur de l'éducation artistique. Parmi les autres conférenciers d'envergure, mentionnons Madame Ana Serrano, directrice de h@bitat, le nouveau centre de formation en médiatique Centre canadien du film de Toronto et Madame Reina Upitis, professeure d'éducation artistique à l'université Queen's.

Le Conseil a participé au financement de l'événement en collaboration avec le ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme et le ministère de l'Éducation, ainsi qu'avec l'Université du Manitoba et l'Université de Winnipeg.

Cette conférence a mené à la création de la Manitoba Alliance for Arts Education, dont le but est de former des partenariats afin de promouvoir et de soutenir les démarches dans les domaines de l'éducation et des arts partout dans la province. Ce groupe prévoit travailler dans le but d'informer la communauté de l'importance qu'occupe une bonne éducation artistique dans le développement de nos enfants et de la société de demain.

Artistes Cris Mayotte (centre) avec les élèves de l'école aux expériences du Nord.

Il s'agit de la première école d'immersion en langue crie au Manitoba. On lui consacra un projet pilote consistant à faire appel à cinq artistes autochtones professionnels du Nord ainsi qu'un artiste professionnel du Programme des artistes à l'école pour entamer une résidence d'une durée d'un an. Ce projet fut l'occasion d'examiner l'éventuelle possibilité d'avoir recours à des artistes locaux inscrits à des programmes d'artistes à l'école, une suggestion qu'ont fait entendre plusieurs des participants aux consultations relatives au programme Liaisons communautaires.

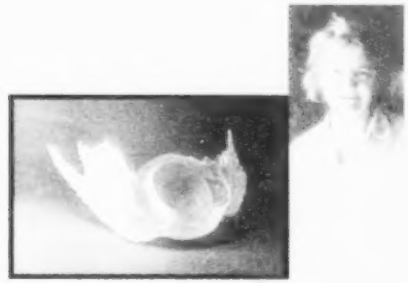

RÉCIPIENDAIRE DE LA SUBVENTION MAJEURE

SOUFFLEUSE DE VERRE

IONE THORKELSSON

P R O F I L

Artiste en lice du Prix Saidye Bronfman en 2000, Ione Thorkelsson, souffleuse de verre, a une carrière bien établie. Ses recherches sur les techniques novatrices pour souffler et mouler le verre lui ont permis d'atteindre une nouvelle dimension pour créer ses êtres semi-mythiques. Grâce à une subvention majeure destinée aux arts, elle a pu se consacrer à une nouvelle série d'oeuvres où il est question d'incorporer des formes d'organes à tissu mou dans des pièces soufflées ou cuites au four. Ses oeuvres novatrices ont été présentées dans des expositions dans de grandes villes canadiennes, ainsi qu'à Hong Kong, à New York et à Duluth, et dans plusieurs collections nationales, y compris celle de la Banque d'oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada. En 1998, Mme Thorkelsson a publié l'oeuvre *The Unwilling Bestiary*, en collaboration avec Lea Littlewolf (Turnstone Press). Elle est également responsable de la conception et de la production du prix Blizzard de la Manitoba Motion Picture Industries Association. Membre actif du Manitoba Crafts Council, Mme Thorkelsson a déjà pris part à d'autres disciplines artistiques et possède son propre studio. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site Web suivant : www.thorkelsson.com

FONCTIONNEMENT DU

LE COMITÉ DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA compte 15 membres nommés par le lieutenant gouverneur en conseil. Les membres ont la responsabilité d'élaborer des politiques et d'approuver l'attribution des fonds conformément au mandat du Conseil et à la confiance que lui accorde la population.

Le mandat du Conseil a été défini en 1965 par la Loi sur le Conseil des Arts du Manitoba qui stipule que le Conseil « a pour objet d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art. »

Le Conseil prend lui-même ses décisions concernant l'attribution des fonds parce qu'il est un organisme sans lien de dépendance avec le gouvernement provincial. L'harmonie de la relation est maintenue par les consultations suivies avec la communauté artistique afin de répondre de manière efficace aux changements de la communauté artistique et de prendre des décisions bien éclairées.

Le directeur général du Conseil veille à son bon fonctionnement et s'assure que les politiques du Conseil sont mises en oeuvre. Le personnel compte 16 personnes, y compris cinq agents de programmes qui gèrent le processus de subventions et agissent en tant qu'agents de liaison entre la communauté artistique et le Conseil. Les agents remettent également des évaluations et des rapports aux divers comités du Conseil aux fins de considération. De plus, l'une des tâches essentielles des agents est d'aider les demandeurs à comprendre le processus d'attribution des subventions.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Le Conseil prend toutes les mesures nécessaires pour fonctionner de manière objective, transparente et équitable. L'un des principes fondamentaux dans l'atteinte de cet objectif est que les décisions concernant l'octroi des subventions sont prises sans lien de dépendance avec le gouvernement. Toutefois, le Conseil doit rendre compte de la façon dont il prend ses décisions. Il doit continuellement maintenir l'équilibre entre le besoin d'encourager l'expression artistique et le besoin de s'assurer que les fonds sont dépensés efficacement.

Chaque année, le Conseil reçoit plus de 800 demandes et distribue plus de 500 subventions. Pour veiller à ce que ses ressources financières limitées soient utilisées sagement et que les décisions soient prises de manière juste et objective, le Conseil préconise la méthode d'évaluation par les pairs comme pierre angulaire du processus d'octroi des subventions.

Le critère principal pour déterminer quelles demandes recevront une subvention est l'excellence artistique. Plusieurs autres critères, comme la vitalité, l'originalité, la pertinence, la créativité, la nouveauté et l'expérimentation, de même que les compétences techniques et professionnelles sont également évalués pour aider les pairs à prendre une décision objective concernant la demande.

Les pairs sont définis comme des artistes qualifiés ou professionnels qui ont des compétences dans le domaine des demandeurs dont les dossiers sont en délibération.

L'évaluation est faite de trois manières :

- des jurys accordent des subventions à des demandeurs en fonction des dates limites et des programmes précis ;
- des évaluateurs étudient des demandes précises et font des recommandations au Conseil ;
- un groupe consultatif rencontre le Conseil pour discuter des tendances et des préoccupations propres à la discipline.

Les recommandations du jury et des évaluateurs sont présentées au Conseil aux fins de ratification.

Les membres du Conseil, le personnel, les jurys et les évaluateurs doivent tous respecter le code d'éthique et la politique de confidentialité qui font partie des objectifs du Conseil, dans le respect d'un processus d'attribution des bourses qui soit neutre et transparent.

CONSEIL

MEMBRES DU CONSEIL

Judith Flynn, PRÉSIDENTE
Coralie Bryant, VICE-PRÉSIDENTE
Jan Brancewicz
Liz Coffman
Suzanne Gillies
Sheila Gordon
Jean-Louis Hébert
Teresa Hudson
Michael Lawrenchuk
Cory Lussier
Roger Neil
Brian Peel
Addie Penner
Pam Rebello
Derek Smith

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Douglas Riske, DIRECTEUR GÉNÉRAL
Miriam Baron, AGENTE EN MUSIQUE ET TOURNEÉS
Joan Colnett, ADMINISTRATRICE DES SYSTÈMES
Joel Crisp, ADMINISTRATEUR DES SYSTÈMES (septembre jusqu'à mars)
Marc Danis, RÉCEPTIONNISTE
Jazz De Montigny, AGENTE DE PROGRAMME, ARTS AUTOCHTONE (novembre jusqu'à mars)
Christian Delaquis, AGENT DE PROJET - LIAISONS COMMUNAUTAIRES - (mars jusqu'à juillet)
Cathy Elchuk, ADJOINTE ADMINISTRATIVE EN DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
Louise Fiset, AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE
Richard Holden, AGENT DES ARTS VISUELS
Pat Ihme, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DES ARTS VISUELS, LETTRES ET ÉDITION
Susan Israel, AGENTE DES ARTS DU SPECTACLE (INTÉRIM) (juillet jusqu'à mars)
Mark Morton, AGENT DES LETTRES ET DE L'ÉDITION
Valerie Rentz, ADJOINTE ADMINISTRATIVE DES ARTS DU SPECTACLE
Shirley Ruhr, SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Debra Solmundson, ADMINISTRATICE FINANCIÈRE ET DES RESSOURCES HUMAINES
Grace Thrasher, AGENTE DE COMMUNICATIONS
Elly Wittens, ADJOINTE À L'EXPLOITATION
Svetlana Zylin, AGENTE DES ARTS DU SPECTACLE (mars jusqu'à juillet)

CONSEIL ET LE PERSONNEL

COMITÉ DE DIRECTION

Judith Flynn, **PRÉSIDENTE**

Coralie Bryant, **VICE-PRÉSIDENTE**

Brian Peel, **PRÉSIDENTE – COMITÉ DES ORGANISMES ARTISTIQUES**

Roger Neil, **PRÉSIDENTE – COMITÉ DES ARTISTES INDIVIDUELS**

Addie Penner, **PRÉSIDENTE – COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUES**

COMITÉ DES ORGANISMES ARTISTIQUES

Brian Peel, **PRÉSIDENTE**

Michael Lawrenchuk

Pam Rebello

Derek Smith

Liz Coffman

Judith Flynn

COMITÉ DES FINANCES ET DU PERSONNEL

Coralie Bryant, **PRÉSIDENTE**

Sheila Gordon

Derek Smith

Brian Peel

Jean Louis Hébert

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ARTISTIQUE

Addie Penner, **PRÉSIDENTE**

Michael Lawrenchuk

Roger Neil

Teresa Hudson

Suzanne Gillies

Coralie Bryant

COMITÉ DES ARTISTES INDIVIDUELS

Roger Neil, **PRÉSIDENTE**

Jan Brancewicz

Cory Lussier

Suzanne Gillies

Jean Louis Hébert

Judith Flynn

COMITÉ DE PLACEMENT

Judith Flynn

Coralie Bryant

Derek Smith

Bill Cessford **(membre externe)**

ADMINISTRATIF

É T A T S
FI

NANCIERS

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE *TERMINÉ LE 31 MARS 2002*

ÉTATS FINANCIERS

Le 6 juin 2002

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DE COMMUNIQUER L'INFORMATION FINANCIÈRE

La préparation des états financiers ainsi que d'autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel est la responsabilité de la direction du Conseil des Arts du Manitoba.

Les états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, le cas échéant, en fonction du bon jugement et des estimations de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à celles des états financiers.

La direction du Conseil des Arts du Manitoba a mis au point et applique un système de contrôles comptables internes qui fournit un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité des données financières, ainsi qu'à l'exactitude des méthodes de comptabilité et à l'efficacité des mesures de protection de l'actif.

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 ont été vérifiés par BDO Dunwoody SRL conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le rapport des vérificateurs indique la portée de leur vérification ainsi que leur opinion concernant la présentation des données contenues dans les états financiers.

Par l'intermédiaire de son Comité des finances, le Conseil assume la responsabilité de l'examen et de l'approbation des états financiers et du rapport annuel. iLe Comité des finances fait rapport au Conseil, qui approuve les états financiers et le rapport annuel avant leur publication.

DOUGLAS RISKE
DIRECTEUR GÉNÉRAL

BDO

BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés
et consultants
www.bdo.ca

200, avenue Graham, 7e étage
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 4L5
Téléphone/Telephone (204) 956-7200
Télécopieur/Telefax (204) 926-7201

Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil
Manitoba Arts Council

Nous avons vérifié le bilan de **Manitoba Arts Council** au 31 mars 2002 et les états des recettes et dépenses et les soldes de fonds des subventions et des programmes et du fonds passerelles du Manitoba pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

BDO Dunwoody SRL

Comptables agréés

Winnipeg (Manitoba)
le 6 juin 2002

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA BILAN *AU 31 MARS 2002*

ACTIF

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	LE FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse et placements *(note 3)*	1 541 885 $	- $	1 541 885 $	1 618 479 $
Revenu sur les intérêts courus	27 485	-	27 485	31 045
Comptes débiteurs	46 559	-	46,559	3 150
Subventions à recevoir de la Province du Manitoba *(note 12)*	36 000	-	36 000	36 000
Charges payées d'avance	1 512	-	1 512	9 792
	1 653 441	**-**	**1 653 441**	**1 698 466**
Placements à long terme *(note 4)*	500 000	-	500 000	500 000
Instruments de musique	104 796		104 796	104 796
Oeuvres d'art	344 226	-	344 226	344 226
Immobilisations *(note 5)*	42 772	-	42 772	45 410
Soldes interfonds	(902 426)	902 426	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	**1 742 809 $**	**902 426 $**	**2 645 235 $**	**2 692 898 $**

PASSIF ET SOLDE DU FONDS

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	LE FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
ÉLÉMENTS DE PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs et charges à payer	141 762 $	19 018 $	160 780 $	138 668 $
Engagements afférents aux subventions et aux programmes	968 286	387 920	1 356 206	1 418 932
Produits des subventions différées *(note 7)*	5 000	478 980	483 980	350 000
	1 115 048	**885 918**	**2 000 966**	**1 907 600**
Investissements dans les instruments de musique et les oeuvres d'art	449 022	-	449 022	449 022
	1 564 070	**885 918**	**2 449 988**	**2 356 622**
SOLDE DU FONDS				
Investis en éléments d'actif	42 772	-	42 772	45 410
Non grevés d'affectations	135 967	16 508	152 475	290 866
	178 739	**16 508**	**195 247**	**336 276**
TOTAL PASSIF ET SOLDE DU FONDS	**1 742 809 $**	**902 426 $**	**2 645 235 $**	**2 692 898 $**

Approuvé au nom du Conseil

PRÉSIDENTE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES *POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002*

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	LE FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
RECETTES				
Province du Manitoba - Subvention de fonctionnement *(note 9)*	7 317 300 $	- $	7 317 300 $	7 317 300 $
Province du Manitoba - Subvention Passerelles	-	746 020	746 020	761 228
Revenu de placement	114 562	-	114 562	176 156
Autres recettes	720	-	720	-
	7 432 582	**746 020**	**8 178 602**	**8 254 684**
DÉPENSES				
ORGANISMES				
Subventions annuelles et de fonctionnement				
Écoles de formation artistique	141 000	7 000	148 000	148 000
Organismes de services aux artistes	172 500	8 625	181 125	177 975
Compagnies de danse	885 000	43 750	928 750	917 725
Organismes de musique	1 224 500	57 175	1 281 675	1 265 484
Compagnies de théâtre	1 343 000	67 150	1 410 150	1 408 575
Organismes dans le domaine des arts visuels	601 500	30 075	631 575	601 475
Éditeurs de livres	194 000	9 699	203 699	203 700
Éditeurs de périodiques	201 000	10 050	211 050	211 050
	4 762 500	**233 524**	**4,996 024**	**4 933 984**
Programme d'aide à la gestion	-	76 020	76 020	-
Organisation d'activités	189 827	45 000	234 827	162 049
	4 952 327 $	**354 544 $**	**5 306 871 $**	**5 096 033 $**

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	LE FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
DÉPENSES *(suite)*				
ARTISTES INDIVIDUELS				
Perfectionnement professionnel	188 842 $	1 000 $	189 842 $	170 405 $
Création et production	699 774	-	699 774	792 420
	888 616	**1 000**	**889 616**	**962 825**
DÉVELOPPEMENT DES ARTS				
Résidences	249 101	-	249 101	202 707
Passerelles	-	-	-	225 177
Tournées	192 427	-	192 427	221 461
Événements exceptionnels pour les arts	101 275	-	101 275	124 525
Autres	104 050	2 250	106 300	138 750
Stabilisation des arts	-	200 000	200 000	200 000
Subvention de la conférence sur l'enseignement des arts	-	30 000	30 000	-
	646 853	**232 250**	**879 103**	**1 112 620**
	6 487 796	587 794	7 075 590	7 171 478
Mise en oeuvre des programmes artistiques (voir l'annexe)	563 835	120 186	684 021	603 511
	7 051 631	707 980	7 759 611	7 774 989
Dépenses administratives (voir l'annexe)	607 085	-	607 085	495 574
	7 658 716	707 980	8 366 696	8 270 563
Annulation des engagements	(47 065)	-	(47 065)	(27 345)
DÉPENSES TOTALES	**7 611 651**	**707 980**	**8 319 631**	**8 243 218**
Excédents de revenus (dépenses) pour l'exercice	(179 069) $	38 040 $	(141 029) $	11 466 $

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA ÉVOLUTION DE LA SITUATION DU SOLDE DU FONDS *POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002*

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	LE FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
Solde du Fonds à l'ouverture de l'exercice	309 808 $	26 468 $	336 276 $	324 810 $
Excédents de revenus (dépenses) pour l'exercice	(179 069)	38 040	(141 029)	11 466
Transfert interfonds	48 000	(48 000)	-	-
SOLDE DU FONDS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**178 739 $**	**16 508 $**	**195 247 $**	**336 276 $**

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers.

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS *POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002*

1. COMPÉTENCES ET OBJECTIFS

Le Conseil des Arts du Manitoba a été créé en 1965 en vertu de la Loi sur le Conseil des Arts dans le but de « (...) promouvoir l'étude, l'appréciation, la réalisation et la diffusion des oeuvres d'art ». Le Conseil est un organisme de bienfaisance (fondation publique) enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu Canada et, à ce titre, est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. SOMMAIRE DES PLUS IMPORTANTES CONVENTIONS COMPTABLES ET PRATIQUES DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES

(a) Base de la présentation des états financiers

Ces états financiers sont dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et correspondent aux conventions comptables énumérées dans les notes afférentes aux états financiers.

(b) Comptabilité par fonds

Les états financiers indiquent les activités des fonds suivants qui relèvent du Conseil :

(i) Fonds des subventions et des programmes

Ce fonds fait état des activités liées aux versements des subventions et à l'administration des programmes dans le cadre des objectifs du Conseil, tel que le prévoit la Loi sur le Conseil des Arts.

(ii) Le fonds Passerelles

Ce fonds a été mis en place en juin 1999 dans le but d'encourager les nouveaux projets en matière de développement et de pratique des arts, d'améliorer l'accès du public aux arts ainsi que les compétences administratives des organisations oeuvrant dans le milieu. En outre, le programme a pour objet de favoriser la création de nouveaux partenariats, d'offrir un plus grand nombre de possibilités de perfectionnement professionnel et de participer à l'éducation des spectateurs.

(c) Constatation des produits

Le Conseil a adopté la méthode comptable du report pour les contributions. Les contributions perçues ou recevables qui ne sont pas assujetties à des restrictions sont comptabilisées à titre de recettes dans le fonds pertinent. Les contributions assujetties à des restrictions sont comptabilisées à titre de recettes pour l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées.

(d) Engagements pour subventions

Les coûts afférents aux subventions et aux programmes sont comptabilisés au chapitre des dépenses lorsque le Conseil les a officiellement approuvés et qu'il s'est engagé à les verser. Les engagements annulés qui figurent dans les états financiers correspondent aux annulations des dépenses de l'exercice précédent.

(e) Organismes contrôlés

Les activités de la Manitoba Foundation for the Arts, autrefois la Manitoba Arts Council Foundation Inc., organisme de bienfaisance enregistré (fondation publique), ne sont pas consignées dans ces états financiers. Le Conseil des Arts du Manitoba offre un soutien administratif à cette fondation. La valeur de ces services offerts à titre gratuit ne figure pas dans les présents états financiers.

(f) Immobilisations

Les immobilisations sont indiquées dans le bilan au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire d'après la durée de vie utile estimative, comme suit :

Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans

(g) Placements

Les placements sont présentés au prix coûtant, plus le revenu gagné sur les intérêts courus, afin de correspondre approximativement à la valeur marchande.

SOMMAIRE DES PLUS IMPORTANTES CONVENTIONS COMPTABLES ET PRATIQUES DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (suite)

(h) Instruments de musique et oeuvres d'art

Les instruments de musique et les oeuvres d'art sont indiqués dans le bilan comme des éléments d'actif au prix coûtant et donnent droit à un crédit de compensation dans les placements en instruments de musique et en oeuvres d'art.

(i) Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil des Arts du Manitoba comprennent l'encaisse, des sommes à recevoir, des placements, des comptes créditeurs, des charges à payer et des dépenses engagées mais non payées afférentes aux subventions et aux programmes. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'utilisation de tels instruments n'expose pas le Conseil à des risques importants d'intérêts, de monnaie ou de crédit qui découleraient de tels instruments financiers.

3. ENCAISSE ET PLACEMENTS SUR LE MARCHÉ

	2002		2001	
	COÛT	MARCHÉ	COÛT	MARCHÉ
Encaisse	90 705 $	90 705 $	44 614 $	44 614 $
Placements à court terme				
Certificats en fiducie de la Province du Manitoba, taux de rendement de 2,00 %, venant à échéance le 5 juin 2002	41 615	41 615	-	-
Certificats en fiducie de la Province du Manitoba, taux de rendement de 4,85 %, venant à échéance le 5 avril 2001	-	-	279 000	279 000
Titres Acceptation bancaire de la Banque Royale, taux de rendement de 4,99 %, venant à échéance le 4 avril 2001	-	-	1 294 865	1 299 103
Certificats en fiducie de la Province du Manitoba, taux de rendement de 2,00 %, venant à échéance le 8 avril 2002	800 000	800 000	-	-
Certificats en fiducie de la Province du Manitoba, taux de rendement de 1,90 %, venant à échéance le 8 avril 2002	609 565	609 565	-	-
	1 541 885 $	**1 541 885 $**	**1 618 479 $**	**1 622 717 $**

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	2002		2001	
	COÛT	MARCHÉ	COÛT	MARCHÉ
Billets de dépôt de premier rang de la Banque Royale, au taux de rendement de 6,05 %, venant à échéance le 26 mai 2002, prorogeables jusqu'au 26 mai 2010	500 000 $	516 010 $	500 000 $	508 776 $

5. ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2002			2001
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR COMPTABLE NETTE	VALEUR COMPTABLE NETTE
Mobilier et équipement de bureau	10 554 $	8 628 $	1 926 $	2 219 $
Matériel informatique et logiciels	252 006	211 160	40 846	43 191
	262 560 $	**219 788 $**	**42 772 $**	**45 410 $**

6. OEUVRES D'ART

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1998, le Conseil des Arts du Manitoba a déménagé les oeuvres de la Banque des arts visuels à la Art Gallery of Southwestern Manitoba. La Manitoba Foundation for the Arts a octroyé une subvention à la Art Gallery of Southwestern Manitoba pour l'entretien, l'entreposage et l'exposition de ces oeuvres. L'entente d'échange d'oeuvres d'art entre le Conseil et la Art Gallery of Southwestern Manitoba prendra fin le 30 juin 2002.

7. RECETTES PROVENANT DES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Les recettes différées comportent de fonds non employés qui seront attribués au fonds Passerelles de la manière suivante:

	2002	2001
Liaisons communautaires	100 000 $	250 000 $
Programme d'aide à la gestion	23 980	100 000
Arts Autochtones	144 000	-
Initiative de l'enseignement des arts	50 000	-
Artistes dans la communauté	145 000	-
Développement du site Web	16 000	-
	478 980 $	**350 000 $**

8. ENGAGEMENT RELATIF AU CONTRAT DE LOCATION

Le Conseil a signé, pour ses bureaux, un contrat de location qui vient à échéance le 31 mars 2012. Le loyer annuel de base est de 93 624 $. Le loyer ne tient pas compte de la clause d'indexation s'appliquant aux taxes, aux primes d'assurance, aux services publics et aux frais d'entretien de l'immeuble. Les paiements pour les cinq prochaines années ont été répartis comme suit :

2003 - 89 108 $ **2004** - 93 624 $ **2005** - 93 624 $ **2006** - 93 624 $ **2007** - 93 624 $

9. ENTENTE DE FINANCEMENT

L'entente de financement conclue avec la Province du Manitoba fixe les conditions générales de financement pour une période de cinq ans, qui s'est terminée le 31 mars 2000. Au cours de la période, le Conseil pouvait conserver un montant maximal de 1 000 000 $ en produits accumulés. Tout montant supérieur à 1 000 000 $, à l'exception des fonds exemptés en vertu de l'entente de financement, doit être remis sur demande à la Province du Manitoba. Au 31 mars 2002, le Conseil négociait avec la Province du Manitoba les dispositions d'une nouvelle entente de financement. D'après l'entente de financement précédente, il n'y avait pas de montant à rembourser à la Province du Manitoba.

10. MANITOBA FOUNDATION FOR THE ARTS

Le Conseil des Arts du Manitoba contrôle la Manitoba Foundation for the Arts. La fondation a été créée en 1995 dans le but de stimuler les nouveaux projets dans le milieu des arts par des méthodes de financement novatrices et de léguer un patrimoine artistique durable au Manitoba. La fondation est constituée en corporation en vertu de la Loi sur les corporations du Manitoba et elle est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le conseil d'administration compte actuellement nine directeurs, incluant trois membres en règle du Conseil.

À la suite d'une entente conclue le 31 mai 1995 entre le Conseil des Arts du Manitoba, la Winnipeg Foundation et la Manitoba Foundation for the Arts, le Fonds du Conseil des Arts du Manitoba et le Fonds de fiducie John Stephen Hirsch ont été supprimés et les éléments d'actif ont été transférés à la Winnipeg Foundation. Celle-ci conservera ces éléments d'actif dans le Fonds de dotation du Conseil des Arts du Manitoba et le Fonds de fiducie John Stephen Hirsch.

Conformément à cette entente, la Manitoba Foundation for the Arts a le droit contractuel de recevoir pendant une durée illimitée les bénéfices nets du Fonds de dotation du Conseil des Arts du Manitoba et du Fonds de fiducie John Stephen Hirsch. Les unités du Winnipeg Foundation Consolidated Trust Fund sont maintenant confiées pour une durée illimitée à la Winnipeg Foundation. Voici le détail de ces fonds au 31 mars 2002 :

	FONDS DE DOTATION DU CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA	FONDS DE FIDUCIE JOHN STEPHEN HIRSCH	TOTAL
Apport original de capitaux	**563 679 $**	**52 446 $**	**616 125 $**
Juste valeur	**814 996 $**	**73 073 $**	**888 069 $**

Les états financiers de la Manitoba Foundation for the Arts sont offerts sur demande. Voici un sommaire financier de la Manitoba Foundation for the Arts au 31 mars :

SITUATION FINANCIÈRE	2002	2001
Total de l'actif	100 739 $	103 536 $
Total du passif	5 595	21 281
Total de l'actif net	**95 144 $**	**82 255 $**

RÉSULTATS DES ACTIVITÉS	2002	2001
Total des recettes	53 993 $	47 307 $
Total des dépenses	41 104	30 252
Excédent des recettes par rapport aux dépenses	**12 889 $**	**17 055 $**

11. RÉGIME DE RETRAITE

Les employés admissibles du Conseil sont inscrits à la Caisse de retraite de la fonction publique du Manitoba. Le Conseil participe sur une base de capitalisation intégrale, et ses cotisations de 10 326 $ (10 081 $ en 2001) représentent l'ensemble de ses obligations pour l'exercice.

12. INDEMNITÉS DE DÉPART

À compter du 31 mars 1999, le Conseil, à titre d'organisme de la Couronne, est tenu d'inscrire tout élément du passif lié à des indemnités de départ. La Province du Manitoba reconnaît un passif d'ouverture payable depuis le 1er avril 1998 (36 000 $) aux organismes de la Couronne. Tout changement ultérieur aux indemnités de départ incombera au Conseil. Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2002, le Conseil a inscrit un montant de 50 500 $ (45 000 $ en 2001).

13. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les états financiers du Conseil des Arts du Manitoba n'incluent pas l'état des flux de Trésorerie. Selon la direction, ce dernier ne fournit pas de renseignements supplémentaires.

14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une portion importante des recettes totales du Conseil provient de la Province du Manitoba sous la forme d'une subvention de fonctionnement.

15. MONTANTS COMPARATIFS

Les montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été redressés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice en cours.

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
TABLEAU DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	
	TOTAL 2002	TOTAL 2001
Salaire et avantages sociaux	367 894 $	301 897 $
Réunions du Conseil	87 985	66 325
Amortissement	34 946	32 818
Loyer	30 083	30 014
Frais postaux, téléphoniques et de messagerie	20 524	18 255
Fournitures de bureau, imprimerie et papeterie	18 954	17 975
Dépenses et frais de déplacement du personnel	14 691	11 029
Honoraires professionnels	22 625	6 691
Réparations et entretien de l'équipement	3 484	5 309
Assurance et divers	5 899	5 261
TOTAL DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES	**607 085 $**	**495 574 $**

CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
TABLEAU DES DÉPENSES DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES ARTISTIQUES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2002

	FONDS DES SUBVENTIONS ET DES PROGRAMMES	FONDS PASSERELLES	TOTAL 2002	TOTAL 2001
Salaire et avantages sociaux	395 737 $	52 897 $	448 634 $	419 703 $
Honoraires et dépenses des jurés	73 177	854	74 031	71 695
Communications	35 515	3 532	39 047	55 557
Consultations avec la communauté	6 476	8 026	14 502	7 722
Loyer	35 248	4 443	39 691	34 524
Frais postaux, téléphoniques et de messagerie	6 685	1 502	8 187	7 214
Honoraires professionnels	-	5 100	5 100	-
Fournitures de bureau	2 823	239	3 062	2 253
Dépenses et frais de déplacement du personnel	8 174	29 593	37 767	4 843
Développement du site web	-	14 000	14 000	-
	563 835 $	**120 186 $**	**684 021 $**	**603 511 $**

LISTE DES SUB

VENTIONS

CONSEIL DES ARTS DE MANITOBA LISTE DES SUBVENTIONS POUR L'EXCERCICE *TERMINÉ LE 31 MARS 2002*

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES
TOTAL 4 762 500 $

SUBVENTIONS ANNUELLES ET DE FONCTIONNEMENT

TOTAL 5 031 127 $

Des subventions de soutien sont accordées à divers organismes de spectacles importants, aux organismes dans le domaine des arts visuels, aux éditeurs choisis de livres et de périodiques de Manitoba, aux organismes de services aux artistes et à divers organismes dévoués à la formation des artistes professionnels en danse et en Théâtre.

ÉCOLES DE FORMATION ARTISTIQUE — 141 000 $

Membres du conseil d'évaluation :

Peggy Baker	Toronto
Tara Silvaggio	Calgary

RÉCIPIENDAIRES :

École Nationale de Théâtre	1 000 $
École du Ballet Royal de Winnipeg	118 000 $
School of Contemporary Dancers	22 000 $

Demandes : 3 ■ Montant demandé : 151 000 $ ■ Subventions : 3

ORGANISMES DE SERVICE AUX ARTISTES — 172 500 $

Association of Manitoba Book Publishers	36 500 $
Manitoba Writers Guild	78 000 $
Manitoba Association of Playwrights	44 000 $
Manitoba Crafts Council	14 000 $

Demandes : 4 ■ Montant demandé : 176 500 $ ■ Subventions : 4

COMPAGNIES DE DANSE — 885 000 $

Membres du conseil d'évaluation - Subvention de fonctionnement

Elaine Calder	Hartford
Anne-Marie Holmes	Boston, Mass.
Glynis Leyshon	Vancouver
Ruth Smillie	Régina
Jini Stolk	Toronto

RÉCIPIENDAIRE :

Ballet Royal de Winnipeg	710 000 $

Demandes : 1 ■ Montant demandé : 785 000 $ ■ Subventions : 1

Membres du conseil d'évaluation - Subventions annuelles

Lori Freedman	Winnipeg
Chapelle Jaffe	Vancouver
Claude Lapalme	Red Deer, Alberta
Stephen Lawson	Winnipeg
Susan McKenzie	West Vancouver

RÉCIPIENDAIRES :

Ruth Cansfield Dance	60 000 $
TRIP Dance company	20 500 $
Winnipeg's Contemporary Dancers	94 500 $

Demandes : 3 ■ Montant demandé : 203 376 $ ■ Subventions : 3

COMPAGNIES DE THÉÂTRE — 1 343 000 $

Membres du conseil d'évaluation - Subventions de fonctionnement

Elaine Calder	Hartford
Anne-Marie Holmes	Boston, Mass.
Glynis Leyshon	Vancouver
Ruth Smillie	Régina
Jini Stolk	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Le Cercle Molière	151 000 $
Manitoba Théâtre Centre	562 000 $
Manitoba Théâtre for Young People	194 000 $
Prairie Théâtre Exchange	287 000 $

Demandes : 4 ■ Montant demandé : 1 322 000 $ ■ Subventions : 4

Membres du conseil d'évaluation - Subventions annuelles

Lori Freedman	Winnipeg
Chapelle Jaffe	Vancouver
Claude Lapalme	Red Deer, Alberta
Stephen Lawson	Winnipeg
Susan McKenzie	West Vancouver

RÉCIPIENDAIRES :

Adhere and Deny	17 000 $
Shakespeare in the Ruins	39 500 $
Theatre Projects Manitoba Inc.	37 600 $
Winnipeg Jewish Théâtre	54 900 $

Demandes : 4 ■ Montant demandé : 176 330 $ ■ Subventions : 4

ORGANISMES DE MUSIQUE — 1 224 500 $

Membres du conseil d'évaluation - Subventions de fonctionnement :

Robert McFee	Calgary
Graeme Page	Toronto
Barbara Richman	Halifax
Mark Warren	Halifax

RÉCIPIENDAIRES :

Compétitions Eckhardt-Gramatté	11 000 $
Manitoba Chamber Orchestra	96 500 $
Manitoba Opera Association	185 000 $
Orchestre Symphonique de Winnipeg	800 000 $

Demandes : 4 ■ Montant demandé : 1 230 050 $ ■ Subventions : 4

Membres du conseil d'évaluation - Subventions annuelles

Lori Freedman	Winnipeg
Chapelle Jaffe	Vancouver
Claude Lapalme	Red Deer, Alberta
Stephen Lawson	Winnipeg
Susan McKenzie,	West Vancouver

RÉCIPIENDAIRES :

Brandon Chamber Players	8 000 $
Groundswell	38 000 $
MusikBarock Ensemble	42 000 $
Winnipeg Jazz Orchestra	5 000 $
Winnipeg Chamber Music Society	15 000 $
Winnipeg Singers	24 000 $

Demandes : 7 ■ Montant demandé : 171 000 $ ■ Subventions : 6

ORGANISMES DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS — 601 500 $

Subvention de fonctionnement

Art Gallery of Southwestern Manitoba	85 000 $

Demande : 1 ■ Montant demandé : 130 000 $ ■ Subventions : 1

Membres du conseil d'évaluation - Subventions annuelles

Glenn Alteen	Vancouver
Sigrid Dahle	Winnipeg
Gilles Hébert	Saskatoon
April Hickox	Toronto
Jordan Van Sewell	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Ace Art	86 000 $
Floating Gallery	39 000 $
Main/Access	51 000 $
Mentoring Artists for Women's Art	50 000 $
Plug In Inc	128 000 $
Urban Shaman	20 000 $
Video Pool	94 000 $
Winnipeg Film Group	48 500 $

Demandes : 8 ■ Montant demandé : 623 833 $ ■ Subventions : 8

ÉDITEURS DE LIVRES — 194 000 $

Membres du conseil d'évaluation :

Karen Bolstad	Saskatoon
Dennis Johnson	Calgary
Leslie Vermeer	Edmonton
Bernard Wilhelm	Régina

RÉCIPIENDAIRES :

Arbeiter Ring Publishing	10 686 $
Great Plains Publishing	19 500 $
J. Gordon Shillingford Publishing	31 520 $
Les Editions du Blé	23 446 $
Éditions des Plaines	20 000 $
Pemmican Publications Inc.	17 003 $
Signature Editions	18 000 $
Turnstone Press Ltd.	42 000 $
The University of Manitoba Press	11 163 $

Demandes : 9 ■ Montant demandé : 204 660 $ ■ Subventions : 9

ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES — 201 000 $

Membres du conseil d'évaluation :

Adriana Barton	Vancouver
Hal Niedzviecki	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Border Crossings	94 300 $
Contemporary Verse 2	36 700 $
Prairie Fire Press Inc.	70 000 $

Demandes : 3 ■ Montant demandé : 211 200 $ ■ Subventions : 3

LISTE DES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS DESTINÉES À L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS

TOTAL 189 827 $

SUBVENTIONS DESTINÉES À LA PRODUCTION 103 750 $

Ces subventions offrent une aide partielle pour la présentation de spectacles individuels ou d'une série de spectacles par des artistes professionnels du Manitoba.

DATES LIMITES : le 1er mars, le 1er septembre
(Musique - le 1er mars seulement)

DANSE 15 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Susan McKenzi	West Vancouver
Chapelle Jaffe	Vancouver
Patti Caplette	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRE :

Théâtre Flamenco	10 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Hari Krishnan	Toronto
Lata Pada	Mississauga
Natasha Bakht	Ottawa

RÉCIPIENDAIRE :

Manohar Performing Arts	5 000 $

Demandes : 2 ■ Montant demandé : 20 000 $ ■ Subventions : 2

MUSIQUE 38 750 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Henry Engbrecht	Winnipeg
Lori Freedman	Winnipeg
Jeffrey Presslaff	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Agassiz Chamber Players	5 000 $
Breakfast Productions	5 000 $
Virtuosi Concerts	10 000 $
West End Cultural Centre	14 750 $
Winnipeg Art Gallery	1 500 $
Winnipeg Philharmonic Choir	2 500 $

Demandes : 7 ■ Montant demandé : 108 600 $ ■ Subventions : 6

THÉÂTRE 50 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Chapelle Jaffe	Vancouver
Cairn Ann Moore	Winnipeg
Bruce McManus	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

English Suitcase Theatre Company	3 000 $
Gary Peter Jarvis	7 000 $
Theatre Excavations	3 000 $
Lora Schroeder	3 000 $
Theatre Anywhere	5 947 $
Mama's Gotta!	2 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Kayla Gordon	Winnipeg
Richard Hurst	Winnipeg
Kent Staines	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Brecht und Bier Co-Op	3 000 $
Gilbert & Sullivan Society	2 000 $
Persona Theatre	7 000 $
Sarasvati Dramatic Theatre Prods. & Repertory	2 053 $
The King's Players	7 000 $
Théâtre New West Co. Inc	5 000 $

Demandes : 19 ■ Montant demandé : 128 527 $ ■ Subventions : 12

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX EXPOSITIONS - ARTS VISUELS 50 000 $

Le programme de subventions destinées aux expositions vise à favorer l'exposition d'oeuvres d'artistes manitobains dans le domaine des arts visuels. Trois categories d'expositions sont admissibles à une aide dans le cadre du programme: des expositions organisées par des galeries sans but lucratif et des organismes culturels, les expositions concours et les expositions spéciales ayant une importance particulière pour les arts visuels dans la province. Une partie des subventions accordées vise à couvrir les cachets payés aux artistes exposants.

DATE LIMITE : le 15 avril

Membres du conseil d'évaluation :

Glenn Alteen	Vancouver
Sigrid Dahle	Winnipeg
Gilles Hèbert	Saskatoon
April Hickox	Toronto
Jordan Van Sewell	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Gallerie 1C03	9 893 $
Gallerie III - Université du Manitoba, École des Beaux-Arts	12 890 $
Manitoba Arts Network	5 000 $
Manitoba Printmakers' Association	1 278 $
Portage & District Arts Council	4 155 $
Musée des beaux-arts de Winnipeg	16 784 $

Demandes : 6 ■ Montant demandé : 104 907 $ ■ Subventions : 6

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX EXPOSITIONS - CONCOURS 18 577 $

Le programme offre un soutien partiel aux galeries d'art et aux organismes culturels sans but lucratif afin d'élaborer et de tenir des expositions-concours. Toutes les disciplines des arts visuels, incluant le cinéma, le vidéo et les arts du spectacle, sont prises en considération. La priorité est donnée aux programmes qui visent les artistes vivant et travaillant au Manitoba.

Arts West Council Inc.	1 645 $
Churchill Arts Council	3 200 $
Interlake Juried Art Show	1 800 $
Manitoba Society of Artists (2)	5 000 $
Northern Juried Art Show	2 800 $
Russell and District Recreation Commission	1 932 $
Tiger Hills Arts Association (3)	2 200 $

Demandes : 8 ■ Montant demandé : 35 302 $ ■ Subventions : 8

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX PROJETS DES ÉDITEURS DE LIVRES TOTAL 7 500 $

Les subventions destinées aux projets des éditeurs de livres sont accordées aux éditeurs de livres manitobains afin de favoriser la publication d'éditions originale d'ouvrages manitobains et canadiens d'importance culturelle.

Appréciateur :

Gloe Cormie	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRE :

Arbeiter Ring Publishing	1 500 $

Appréciateurs :

Peter Ives	Winnipeg
Patrick O'Connell	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRE :

Cyclops Productions (2)	6 000 $

Demandes : 3 ■ Montant demandé : 18 670$ ■ Subventions : 3

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX PROJETS DES ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES 10 000 $

Le programme accorde une aide à divers éditeurs de périodiques manitobains dans le but d'accroître le niveau de rénumération de leurs collaborateurs et rédacteurs afin de favoriser la production de meilleurs articles sur les arts et de promouvoir la création d'oeuvres de poésie et de courts textes de fiction. Le montant maximal au cours d'un exercice est de 5 000 $.

DATE LIMITE : le 15 février

Appréciateur :

Kerry Ryan	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Herizons	5 000 $
Tart Magazine	5 000 $

Demandes : 2 ■ Montant demandé : 10 000 $ ■ Subventions : 2

SUBVENTIONS AUX ARTISTES INDIVIDUELS TOTAL 888 616 $

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

TOTAL 188 842 $

SUBVENTIONS DESTINÉES AU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL 39 014 $

Ces subventions sont octroyées pour les projets de moins de quatre mois. Elles permettent aux artistes de se consacrer à un projet particulier lié à leur discipline artistique ou de régler les frais engagés à l'occasion de déplacements importants pour leur carrière. Les études menant à l'obtention d'un diplôme ne donnent pas droit aux subventions du programme.

DATES LIMITES : le 1er mars et le 1er octobre

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Chapelle Jaffe	Vancouver
Susan McKenzie	West Vancouver
Jeffrey Presslaff	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Danseurs / Choréographes	**7 000 $**
Elizabeth Cooper	3 745 $
Randy Joynt	3 255 $
Compositeurs/Musiciens	**4 000 $**
Daniel L. Roy	4 000 $

LISTE DES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS DESTINÉES AU PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Dramaturges	**10 500 $**
Sharon Bajer	3 000 $
Terri Cherniak	500 $
Carolyn Gray	3 000 $
Lauren Ritz	4 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er octobre

Angela Birdsell	Regina
David Gale	Toronto
Boyd MacKenzie	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Danseurs/Chorégraphes	**3 570 $**
Maritel Centurion	3 570 $
Compositeurs/Musiciens	**13 944 $**
Naomi Dueck Forman	1 944 $
Lori Freedman	4 000 $
Chris Martinson	4 000 $
Matthew Patton	1 000 $
Richard Tyborowski	3 000 $

Demandes : 23 ■ Montant demandé : 77 106 $ ■ Subventions : 13

PROJETS À COURT TERME - ARTS VISUELS 22 539 $

Des montants d'une valeur maximale de 1000 $ sont versés à des artistes qui ont entrepris des projets individuels de moindre envergure. Ces subventions visent à couvrir les frais liés au perfectionnement artistique, à des études particulières et à la participation à des ateliers ou à des seminaires. Les subventions servent également à la préparation d'expositions et à la poursuite de travaux.

FILM	**3 944 $**
Noam Gonick	1 000 $
Darryl Kinaschuk	944 $
Patrick Lowe	1 000 $
Winston W. Moxam	1 000 $
ARTS VISUELS	**16 049 $**
Paul Butler	556 $
Karen Cornelius	900 $
Jeffrey Cressman	253 $
Caroline Dukes	1 000 $
Ken Gregory	1 000 $
Fay Jelly	1 000 $
Christine Kirouac	1 000 $
Rob Kovitz	750 $
Sandra Kucas	1 000 $
Jung Hee Lee-Marles	852 $
Catherine Mattes	635 $
Peter McConville	1 000 $
Leslie Newman	700 $
Bev Pike	1 000 $
Glen Redpath	1 000 $
Jacky Sawatzky	706 $
Charles Shilliday	770 $
Angela Somerset	1 000 $
Jennifer Stillwell	1 000 $
VIDÉO	**2 546 $**
Daniel Barrow	800 $
Erika Lincoln	746 $
Carolyn J. Turner	1 000 $

Demandes : 35 ■ Montant demandé : 32 479 $ ■ Subventions : 26

PROJETS À COURT TERME - LETTRES ET ÉDITION 14 810$

Des montants d'une valeur de 1000 $ sont versés à des écrivains qui ont entrepris des projets individuels de moindre envergure. Ces subventions visent à couvrir les frais liés au perfectionnement artistique, à des études particulières et à la participation à des ateliers ou à des séminaires.

Abraham Arnold	400 $
Robert B. Budde	900 $
Melanie Cameron	500 $
Dennis Cooley	500 $
Lynnette D'Anna	500 $
Marjorie Horn Deluca	500 $
John Einarson	600 $
Ariel Gordon	950 $
Hilary Grammer	675 $
Stephan Hardy	900 $
Clive Holden	200 $
Roger Leveille	750 $
Brian MacKinnon	500 $

Suzanne Matczuk	600 $
Mike Maunder	535 $
Marilanne Mays	600 $
Ishbel Moore	500 $
Debra Mosher	600 $
Michelle Peters	1 000 $
Gregory Pruden	400 $
Doug Smith	500 $
Eva Weidman	500 $
John Weier	1 000 $
Francine Wiebe	700 $

Demandes : 25 ■ Montant demandé : 23 660 $ ■ Subventions : 24

BOURSES D'ÉTUDES — TOTAL 69 900 $

Des bourses ont été accordées à des Manitobains qui suivent un programme d'études artistiques à temps plein dans un établissement postsecondaire, au Canada ou à l'étranger.

DATE LIMITE : le 1er juin

ARTS VISUELS — 13 490 $

Membres du conseil d'évaluation :

Derek Brueckner	Winnipeg
Vera Lemecha	Winnipeg
Sarah Crawley	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Larry Glawson	2 875 $
Anna-Marie Haalboom	1 000 $
Janet Riddell	2 870 $
Lori Rogers	2 875 $
Sheridan Shindruk	1 000 $
Chrisabel Wiebe	2 870 $

MUSIQUE — 31 240 $

Membres du conseil d'évaluation :

Michel Belair	Montreal
Bruce Shavers	Brandon
Elise Lavalee	Winnipeg
Yuri Klaz	Winnipeg
Richard Gillis	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Suna Chung	2 000 $
Ivan Elezovic	2 000 $
Gordon Gerrard	2 000 $
Ian Hodges	2 000 $
Shane Levesque	3 140 $
Eduardo Lopez-Dabdoub	2 000 $
Scott Meek	3 000 $
Jeffrey Neufeld	3 140 $
Michale Nicolas	2 340 $
Maya Rafajlovic	3 140 $
Tatiana Roitman	3 140$
Jeremy Samolesky	1 000 $
Colleen Elizabeth Skuli	2 340 $

DANSE/THÉÂTRE/ INTERDISCIPLINAIRE — 25 260 $

Membres du conseil d'évaluation :

Irène Mahé	Winnipeg
Don Bailey	Brandon
Chris Johnson	Winnipeg
Marquita Lester	New Westminster
Kathryn Ricketts	Vancouver

RÉCIPIENDAIRES :

Danse	**13 990 $**
Michael Blais	1 240 $
Jennifer Essex	1 250 $
Michael James	1 500 $
Andrée Lavergne	2 000 $
Brook Noble	2 000 $
Freya Bjorg Olafson	2 000 $
Robyn Thomas	2 000 $
Natasha Torres-Garner	2 000 $
Théâtre	**10 270 $**
Eric Gautron	3 000 $
Anthony Johnston	3 000 $
Michael Jeffrey Lyons	1 270 $
Daria Puttaert	1 500 $
Cherissa Richards	1 500 $
Interdisciplinaire	**1 000 $**
Ashley Sutherland	1 000 $

Demandes : 65 ■ Montant demandé : 190 700 $ ■ Subventions : 33

LISTE DES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX PROJETS À COURT TERME DE VOYAGE - ARTS DU SPECTACLE — 14 559 $

Ces subventions ont pour but d'aider les artistes professionnels du Manitoba pour les frais de déplacement en fonction des occasions importantes à leur carrière. Une seule subvention maximale de 1 000 $ peut être accordée par exercice.

RÉCIPIENDAIRES :

DANSE — 2 944 $

Deborah Axelrod	500 $
Stephanie Ballard	600 $
Rachel Browne	530 $
Josée Garant	614 $
Carmelle Hildebrandt	700 $

MUSIQUE — 4 750 $

Edmond M. Dufort	500 $
Nikki A. Einfeld	400 $
Alexis Kochan	1 000 $
Gerald Laroche	500 $
Richard Moody	1 000 $
Skender Sefa	750 $
Rosemarie van der Hooft	600 $

THÉÂTRE — 6 252 $

Bob Armstrong	460 $
Shannan Calcutt	1 000 $
Alvin Catacutan	900 $
Ann Hodges	600 $
George Hunka	600 $
Stephen Lawson	620 $
Darrell Racine	415 $
Christopher Saborowski	440 $
Christopher Sigurdson	470 $
Jackie Van Winkle	317 $

Demandes : 22 ■ Montant demandé : 18 522 $ ■ Subventions : 22

SCÉANCES DE LECTURE — 18 543 $

LECTURES PAR DES AUTEURS MANITOBAINS — 11 504 $

Des bibliothèques et des groupes d'écrivains reçoivent des subventions pour le parrainage de scéances de lecture, permettant ainsi aux auteurs manitobains d'élargir leur public.

Association of Manitoba Book Publishers	1 300 $
Butler Centre for Well-Being	150 $
Clear Creek Agricultural Society	234 $
Fort Whyte Centre	150 $
Grand Rapids Library	250 $
J. E. Robbins Library	750 $
John Howard Society	310 $
League of Canadian Poets - Manitoba Branch	150 $
Living Prairie Museum	150 $
Manitoba Association of Playwrights	300 $
Manitoba Museum of Man & Nature	2 000 $
Manitoba Young Readers' Choice Award	150 $
Pauline Johnson Library	264 $
Prairie Fire Press Inc. (2)	600 $
Rose and Max Rady Jewish Community Centre	600 $
South Central Regional Library	460 $
Steinbach Arts Council	186 $
Wednesday Morning Group	150 $
Winnipeg International Children's Festival Inc.	600 $
Winnipeg International Writers' Festival	2 750 $

Demandes : 23 ■ Montant demandé : 15 461 $ ■ Subventions : 21

SCÉANCES DE LECTURE À L'ÉCOLE — 7 039 $

Des subventions ont été accordées aux écoles dans le but de parrainer des lectures par des écrivains et des illustrateurs canadiens publiées. Les subventions ont couvert une partie des cachets et des frais de déplacement des auteurs.

A.E. Wright Community School *Sheldon Oberman*	100 $
Canadian Children's Book Centre *Cynthia Pratt Nicholson, John Danakas, Johanna Kuyvenhoven, Sheldon Oberman, Joe McLellan, Angela Narth and Ishbel Moore.*	2 000 $
Emerson Elementary (No.9) *Sarah Yates*	100 $
Hastings School *Sheldon Oberman*	100 $
Laura Secord School *Jamie Oliviero*	100 $
Manitou Elementary *Margaret Shaw-MacKinnon*	555 $
Montrose School *Jamie Oliviero*	100 $
Nellie McClung Collegiate *Ishbel Moore*	202 $
Prince Edward School *Sheldon Oberman*	100 $
R.W. Bobby Bend School *Laurie Block*	132 $
Ralph Brown School *Joe McLellan*	100 $

River Elm School 100 $
Jamie Oliviero

École Riverbend Community School 100 $
Jamie Oliviero

Robert Browning Elementaire 100 $
Sheldon Oberman

École Sacré Coeur School 100 $
Sheldon Oberman

Samuel Burland School 200 $
Sheldon Oberman

St. John's High School (2) 400 $
Gloe Cormie

Ste. Anne Elementary School 100 $
David Elias

Tyndall Park Community School 100 $
Colleen Sydor

The Collegiate at the University of Winnipeg 100 $
Margaret Sweatman

West St. Paul School 100 $
Sheldon Oberman

Westview School 50 $
David Elias

Le Festival International d'écrivains de Winnipeg 2 000$
11 auteurs dans le cadre du programme
Words Rule in School

Demandes : 24 ■ Montant demandé : 7 039 $ ■ Subventions : 24

PRIX ET CONCOURS 10 000 $

Les subventions sont accordés aux organismes distribuant des prix et des bourses d'études en reconnaissance d'un niveau de succès élevé lors des concours.

DATES LIMITES : le 1er février et le 1er juin

Associated Manitoba Arts Festivals 4 500 $

Canadian Musique Competitions 2 000 $

Manitoba Band Association Inc. 500 $

Manitoba Choral Association 3 000 $

Demandes : 5 ■ Montant demandé : 20 300 $ ■ Subventions : 4

CRÉATION ET PRODUCTION

TOTAL 699 774 $

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX COMMANDES D'OEUVRES ET AU PERFECTIONNEMENT DES ARTISTES 149 000 $

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX CHORÉOGRAPHES ET AUX COMMANDES D'OEUVRES DE DANSE 24 000 $

Des subventions d'un montant maximal de 10 000 $ par année sont accordées pour soutenir la création d'oeuvres originales par des chorégraphes manitobains ainsi que des projets de creation ou de production.

DATES LIMITES : le 1er mars et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Sylvain Brochu Gibsons, C.B.
Barbara Ehnes Brandon, Manitoba
Judith Garay Burnaby, C.B.

RÉCIPIENDAIRES :

Ruth Cansfield 5 000 $

Karen Kuzak 9 975 $

Gaile Petursson-Hiley 9 025 $

Demandes : 8 ■ Montant demandé : 62 090 $ ■ Subventions : 3

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX COMPOSITEURS ET AUX COMMANDES D'OEUVRES MUSICALES 65 000 $

Dans le cadre de ce programme, des fonds pouvant atteindre 10 000 $ par année sont directement versés à des compositeurs, au nom de particuliers, de troupes ou d'institutions oeuvrant dans le domaine du spectacle et ayant commandé de nouvelles oeuvres.

DATES LIMITES : le 1er mars et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Alan Belkin Montreal
Lori Freedman Winnipeg
Jeffrey Presslaff Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

The Banff Centre, Music and Sound 5 500 $
Diana McIntosh

The Eden Trio 5 105 $
Jim Hiscott

Gryphon Trio 6 580 $
Patrick Carrabré

Manitoba Chamber Orchestra 6 369 $
David R. Scott

U of M Wind Ensemble 3 600 $
Bruce Carlson

LISTE DES SUBVENTIONS

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Wende Bartley	Toronto
Richard Moody	Winnipeg
William Pura	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Brandon Chamber Players *Jim Hiscott*	5 956 $
Janice Finlay	1 925 $
Richard Johann Gillis *Jeff Presslaff*	5 155 $
GroundSwell *Stefan Bauer, David Scott*	7 450 $
Manitoba Band Association Inc. *Bruce Carlson*	3 600 $
Diana McIntosh	4 500 $
Winnipeg Jazz Orchestra *Glen Buhr*	9 260 $

Demandes : 20 ■ Montant demandé : 127 790 $ ■ Subventions : 12

SUBVENTIONS DESTINÉES AUX DRAMATURGES ET AUX COMMANDES D'OEUVRES DRAMATIQUES — 40 500 $

Des subventions d'un montant maximal de 10 000 $ sont accordées pour soutenir la création d'oeuvres originales par des dramaturges manitobains ainsi que des projets de création ou de production.

DATES LIMITES : le 1er mars et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Chapelle Jaffe	Vancouver
Rick Chafe	Winnipeg
Sally Clark	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Angus Kohm	8 000 $
Ian Ross	8 000 $
Danny Schur	7 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

William Harrar	Winnipeg
Maureen Hunter	Winnipeg
Kent Staines	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Rick Chafe	10 000 $
James Durham	7 500 $

Demandes : 13 ■ Montant demandé : 113 439 $ ■ Subventions : 5

SUBVENTIONS D'AIDE AUX AUTEURS DRAMATIQUES DÉBUTANTS — 19 500 $

Le programme offre une aide à la création de nouvelles pièces écrites par des auteurs manitobains en début de carrière dont le travail affiche une qualité élevée et un potentiel exceptionnel.

DATES LIMITES : le 1er mars et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 1er mars

Chapelle Jaffe	Vancouver
Rick Chafe	Winnipeg
Sally Clark	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Nancy Jakubic	3 000 $
Jon Ted Wynne	3 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

William Harrar	Winnipeg
Maureen Hunter	Winnipeg
Kent Staines	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Joseph Aragon	2 000 $
Jaik Josephson	2 000 $
Leigh-Anne Kehler	1 750 $
Primrose Madayag	3 000 $
Alison mclean	3 000 $
Darrell Racine	1 750 $

Demandes : 15 ■ Montant demandé : 41 645 $ ■ Subventions : 8

ÉCRIVAINS DE TYPE A, B ET C — 119 500 $

ÉCRIVAINS DE TYPE A — 60 000 $

Des subventions de 10 000 $ sont accordées à des auteurs professionals pour leur permettre de se consacrer pendant un certain temps à un ouvrage de poésie, de fiction ou de non-fiction.

DATES LIMITES : le 15 mai et le 15 septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 mai

Stephan Hardy	Winnipeg
Shelley Leedahl	Saskatoon
Duncan Thornton	Winnipeg
Jordan Wheeler	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Margaret Buffie	10 000 $
David H. Elias	10 000 $
Alison Preston	10 000 $
Eva Wiseman	10 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 15 septembre

Laurie Block	Winnipeg
Charlene Diehl-Jones	Winnipeg
Sylvia Legris	Saskatoon
Greg Young-Ing	Penticton

RÉCIPIENDAIRES :

Les Mundwiler	5 000 $
Sheldon Oberman	5 000 $
Miriam Toews	10 000 $

Demandes : 15 ■ Montant demandé : 143 950 $ ■ Subventions : 7

ÉCRIVAINS DE TYPE B — 38 500 $

Les subventions de 5 000 $ offrent un soutien aux écrivains professionels manitobains en début de carrière.

DATES LIMITES : le 15 mai et le 15 septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 mai

Stephan Hardy	Winnipeg
Shelley Leedahl	Saskatoon
Duncan Thornton	Winnipeg
Jordan Wheeler	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Clarise Foster	5 000 $
Heather Frayne	5 000 $
Doug Whiteway	4 500 $

Membres du conseil d'évaluation : le 15 septembre

Laurie Block	Winnipeg
Charlene Diehl-Jones	Winnipeg
Sylvia Legris	Saskatoon
Greg Young-Ing	Penticton

RÉCIPIENDAIRES :

Melanie Cameron	5 000 $
Leonard Carriere	2 000 $
Sally Sachiko Ito	5 000 $
Michael Olito	5 000 $
Joan Thomas	5 000 $
Debbi Waters	2 000 $

Demandes : 15 ■ Montant demandé : 79 065 $ ■ Subventions : 9

ÉCRIVAINS DE TYPE B *(Français)* — 5 000 $

Membres du conseil d'évaluation :

Carol Harvey	Winnipeg
Nadine Mackenzie	Calgary

RÉCIPIENDAIRE :

Richard Alarie	5 000 $

Demande : 1 ■ Montant demandé : 5 000 $ ■ Subvention : 1

ÉCRIVAINS DE TYPE C — 16 000 $

Les subventions d'une valeur maximale de 2000 $ sont accordées pour une variété de projets d'écriture préliminaires, en particulier l'élaboration d'un manuscrit et la recherche effectuée pour ce dernier, ou les frais de déplacement liés à un projet de création en cours.

DATES LIMITES : le 15 mai et le 15 septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 mai

Stephan Hardy	Winnipeg
Shelley Leedahl	Saskatoon
Duncan Thornton	Winnipeg
Jordan Wheeler	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Candice Bodnaruk	2 000 $
Brenda Brown	2 000 $
Laureen Grant	2 000 $
Cheryl Reimer	2 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 15 septembre

Laurie Block	Winnipeg
Charlene Diehl-Jones	Winnipeg
Sylvia Legris	Saskatoon
Greg Young-Ing	Penticton

RÉCIPIENDAIRES :

Darryl Berger	2 000 $
Brenda Hasiuk	2 000 $
Kent Süss	2 000 $
Tricia Wasney	2 000 $

Demandes : 15 ■ Montant demandé : 30 000 $ ■ Subventions : 8

CRÉATION ET PRODUCTION EN ARTS VISUELS — 163 558 $

ARTS VISUELS DE TYPE A — 90 000 $

Des subventions de 10 000 $ sont accordées à des artistes visuels pour leur permettre de se consacrer à un projet précis pendant l'année. Les artistes peuvent également recevoir jusqu'à 2500 $ afin de couvrir les coûts de leur projet.

DATES LIMITES : le 15 février et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 février

Michael Crochetiere	Regina
Trudy Golley	Red Deer, Alberta
Steve Gouthro	Winnipeg
Rob Kovitz	Winnipeg
Nell Tenhaaf	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Sarah Crawley	10 000 $
James Doran	10 000 $
Paul McLennan	10 000 $
Reva Stone	10 000 $
Harry Symons	10 000 $

LISTE DES SUBVENTIONS

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Cliff Eyland — Winnipeg
Barbara Flemington — Brandon
Eliza Griffins — Ottawa
Al Rushton — Winnipeg
Jeff Thomas — Ottaw

RÉCIPIENDAIRES :

Vera Lemecha	10 000 $
Blair Marten	10 000 $
Glen Redpath	10 000 $
Tim Schouten	10 000 $

Demandes : 22 ■ Montant demandé : 217 319 $ ■ Subventions : 9

ARTS VISUELS DE TYPE B — 47 958 $

Des subventions destinées aux projets d'arts visuels pouvant atteindre 4000 $ sont accordées pour couvrir les frais directs lies à l'élaboration d'un projet

DATES LIMITES : le 15 février et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 février

Michael Crochetiere — Regina
Trudy Golley — Red Deer, Alberta
Steve Gouthro — Winnipeg
Rob Kovitz — Winnipeg
Nell Tenhaaf — Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Brigitte Anna Elaine Dion	4 000 $
Michael Dumontier	4 000 $
Marcel Dzama	4 000 $
Karel Funk	4 000 $
Bob Haverluck	4 000 $
Rodney B. LaTourelle	4 000 $
Bonnie Marin	4 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Cliff Eyland — Winnipeg
Barbara Flemington — Brandon
Eliza Griffins — Ottawa
Al Rushton — Winnipeg
Jeff Thomas — Ottawa

RÉCIPIENDAIRES :

K. C. Adams	4 000 $
Paul Butler	4 000 $
Fay Jelly	4 000 $
Jean Klimack	3 958 $
Chris Reid	4 000 $

Demandes : 26 ■ Montant demandé : 112 949 $ ■ Subventions : 12

ARTS VISUELS DE TYPE C — 25 600 $

Des subventions destinées aux projets d'arts visuels pouvant atteindre 2000 $ ont été accordées à des artistes manitobains debutants dont le travail affiche des normes de qualité élevée ou indique des promesses exceptionnelles. Les subventions peuvent viser des oeuvres en cours ou un nouveau projet.

DATES LIMITES : le 15 février et le 1er septembre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 février

Michael Crochetiere — Regina
Trudy Golley — Red Deer, Alberta
Steve Gouthro — Winnipeg
Rob Kovitz — Winnipeg
Nell Tenhaaf — Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Tamara Rae Biebrich	1 600 $
Heidi Eigenkind	2 000 $
Shawn Frosst	2 000 $
Andy Gamache	2 000 $
Lisa Kakoske	2 000 $
Erika Lincoln	2 000 $
Lesley McKenzie	2 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er septembre

Cliff Eyland — Winnipeg
Barbara Flemington — Brandon
Eliza Griffins — Ottawa
Al Rushton — Winnipeg
Jeff Thomas — Ottawa

RÉCIPIENDAIRES :

Belinda M. Bigold	2 000 $
Scott Hadaller	2 000 $
Diane Lemieux	2 000 $
Alison Taylor	2 000 $
Kaiberley J. Wilbee	2 000 $
Deborah Wilde	2 000 $

Demandes : 33 ■ Montant demandé : 71 151 $ ■ Subventions : 13

SUBVENTIONS POUR LES FILMS — 68 000 $

Des réalisateurs ayant produit des films de nature expérimentale, documentaire dramatique ou d'animation ont bénéficié de montants d'une valeur maximale de 6 000 $ pour les frais de conception ou de montants d'une valeur maximale de 20 000 $ pour les frais de réalisation d'un projet en cours.

DATES LIMITES : le 15 avril et le 1er octobre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 avril

Richard Condie — Winnipeg
Zoe Dirse — Toronto
Caelum Vatnsdal — Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Subventions pour la production	**30 000 $**
Matthew Etches	5 000 $
Matthew Holm	10 000 $
Guy Maddin	15 000 $
Subventions pour les scénarios	**6 000 $**
Darryl Kinaschuk	6 000 $

Subventions pour les projets de film **6 000 $**

Alan Pakarnyk 6 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er octobre

Donna Caruso Fort Qu'Appelle
Alain Delannoy Winnipeg
Jeffrey Erbach Winnipeg
Alethea Lahofer Winnipeg
Dr. Sheila Petty Regina

RÉCIPIENDAIRES :

Subventions pour la production **20 000 $**

Cecilia Araneda 20 000 $

Subventions pour les scénarios **6 000 $**

Ian Handford 6 000 $

Demandes : 35 ■ Montant demandé : 401 918 $ ■ Subventions : 7

SUBVENTIONS POUR LES VIDÉOS 80 216 $

Des artistes manitobains ayant produit des vidéos de nature expérimentale, documentaire, dramatique ou d'animation ont bénéficié de montants d'une valeur maximale de 6 000 $ pour les frais de conception ou de montants d'une valeur maximale de 20 000 $ pour les frais de réalisation d'un projet en cours.

DATES LIMITES : le 15 avril et le 1er octobre

Membres du conseil d'évaluation : le 15 avril

Hope Peterson Winnipeg
Rae Staseson Montréal
Murray Toews Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Subventions pour la production de vidéos **23 816 $**

Stephen Lawson 5 000 $
Erika MacPherson 5 000 $
Lorri Millan 13 816 $

Subventions pour les projets de vidéos **5 000 $**

Jack Lauder 5 000 $

Subventions pour le développement de videos **12 000 $**

Grant Guy 6 000 $
Simon Martin Hughes 6 000 $

Membres du conseil d'évaluation : le 1er octobre

Donna Caruso Fort Qu'Appelle
Alain Delannoy Winnipeg
Jeffrey Erbach Winnipeg
Alethea Lahofer Winnipeg
Dr. Sheila Petty Régina

RÉCIPIENDAIRES :

Subventions pour la production de vidéos **33 400 $**

Daniel Barrow 13 400 $
Rick Fisher 20 000 $

Subventions pour les projets de vidéos **6 000 $**

Hope Susan Peterson 6 000 $

Demandes : 27 ■ Montant demandé : 244 813 $ ■ Subventions : 9

SUBVENTIONS AUX ARTISANATS 19 500 $

Des subventions d'un montant maximal de 5 000 $ sont accordées à des artisanats professionnels afin de lancer un nouveau projet.

DATE LIMITE : le 1er novembre

Membres du conseil d'évaluation :

David Freeman Tugaske
David Rice Winnipeg
Gaetanne Simonne Sylvester Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Karen Adamson 4 500 $
Alan Lacovetsky 5 000 $
Daryl Perry 5 000 $
Kevin Stafford 5 000 $

Demandes : 14 ■ Montant demandé : 65 164 $ ■ Subventions: 4

LISTE DES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS MAJEURES DESTINÉES AUX ARTS — 100 000 $

Les subventions majeures destinées aux arts, d'une valeur de 25 000 $ chacune, visent à reconnaître les artistes manitobains qui se sont distingués dans le passé et dont l'apport continue d'être important pour les arts au Manitoba et au Canada. Grâce à ces subventions majeures, des artistes peuvent se consacrer à leur art pendant la majeure partie d'une année.

ARTS VISUELS (INCLUANT VIDÉO, FILM ET ARTISANAT) — 75 000 $

DATE LIMITE : le 1er avril

Membres du conseil d'évaluation :

Michael Crochetiere	Régina
Trudy Golley	Red Deer, Alberta
Steve Gouthro	Winnipeg
Rob Kovitz	Winnipeg
Nell Tenhaaf	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

Aganetha Dyck	25 000 $
Ione Thorkelsson	25 000 $
Diana Thorneycroft	25 000 $

Demandes : 6 ■ Montant demandé : 147 200 $ ■ Subventions : 3

LETTRES ET ÉDITION — 25 000 $

DATE LIMITE : le 1er mars

Membres du conseil d'évaluation :

Wm Deverell	North Pender Island, C.B.
Mary DiMichele	Montréal
Paul Kropp	Toronto

RÉCIPIENDAIRES :

George Amabile	12 500 $
Lynette D'Anna	12 500 $

Demandes : 5 ■ Montant demandé : 119 000 $ ■ Subventions : 2

DÉVELOPPEMENT DES ARTS TOTAL 646 853 $

PROGRAMME ACCÈS — 14 050 $

Le but de ce programme est de financer les projets qui permettent aux artistes de devenir professionnels. Le programme est conçu pour les artistes apppartenant aux groupes qui doivent surmonter des obstacles pour avoir pleinement accès au milieu artistique professionnel.

DATE LIMITE : le 7 février

Membres du conseil d'évaluation :

Gerry Atwell	Winnipeg
Sally Ito	Winnipeg
Monique Lavoie	Winnipeg
Catherine Mattes	Shilo
Johnnie Qammaniq	Churchill
Edith Regier	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Leaf Rapids National Exhibition Centre	1 050 $
Anthony Martin	5 000 $
Natasha Torres-Garner	3 000 $
Kyla Wallace	5 000 $

Demandes : 7 ■ Montant demandé : 28 950 $ ■ Subventions : 4

PROGRAMME INNOVARTS — 45 000 $

Le programme InnovArts vise les projets artistiques innovateurs. L'aide est accordée pour des projets qui permettent d'explorer de nouvelles avenues dans un domaine artistique, de présenter des programmes d'art imaginatifs et d'offrir des programmes d'animation artistique à la collectivité. Parce qu'ils sont flexibles, ces programmes permettent de réaliser, par projet, toute une gamme d'activités créatives conçues par les candidats.

DATE LIMITE : le 7 février

Membres du conseil d'évaluation :

Gerry Atwell	Winnipeg
Sally Ito	Winnipeg
Monique Lavoie	Winnipeg
Catherine Mattes	Shilo
Johnnie Qammaniq	Churchill
Edith Regier	Winnipeg

RÉCIPIENDAIRES :

Aboriginal Sketch Club	10 000 $
Co-Op Collective	10 000 $
Fusion Dance Theatre	7 000 $
Gerhard Ginader	8 000 $
Manitoba Printmakers' Association	10 000 $

Demandes : 9 ■ Montant demandé : 88 793 $ ■ Subventions : 5

PROGRAMME DES ARTISTES À L'ÉCOLE (PAÉ)

TOTAL 249 101 $

Le programme des artistes à l'école appuie les programmes d'éducation artistique en plaçant des artistes professionnels dans les écoles afin qu'ils travaillent directements avec les élèves et les enseignants. Les programmes favorisent la participation active des élèves de tous les niveaux et mettent l'accent sur la compréhension des processus de création artistique et d'appréciation des oeuvres d'art. Les artistes manitobains partagent leurs perceptions et leurs techniques avec les élèves et les enseignants, tous en les incitant à découvrir les possibilités offertes par l'éducation artistique.

Le programme des artistes à l'école compte trois volets: les stages de courte durée (5 jours), les stages de longue durée (10 jours ou plus) et les scéances de lecture à l'école. Étant donné que le Conseil accorde la priorité aux écoles rurales, éloignées et du Nord, ces dernières accueillent plus des deux tiers des activités du programme des artistes à l'école et du programme de spectacles pour jeunes auditoires.

RÉPERTOIRE DES ARTISTES À L'ÉCOLE

Les projets qui font partie du Répertoire de Programme des artistes à l'école sont choisis par le conseil d'évaluation.

DATE LIMITE POUR LES ARTISTES:
le 1er novembre, 2000

Membres du conseil d'évaluation :

Mary Louise Chown	Winnipeg
Spencer Duncanson	Winnipeg
Marcel Gosselin	La Salle
Claire Marchand	Winnipeg
Joe McLellan	Winnipeg
Louis Ogemah	Winnipeg

Demandes : 22 ■ Projets accordées : 22 ■ Demandes re-soumises : 30

STAGES DE COURTE DURÉE DU PAÉ 159 071 $

Le programme de stages artistiques d'une semaine couvre tous les frais de déplacement et les cachets des artistes. Les cachets des artistes s'élèvent à 1 000 $ par semaine. Les écoles paient leur part directement aux artistes, soit 45% du cachet ou 450 $ par semaine. Le Conseil des Arts du Manitoba paie aux artistes 55% du cachet ou 550 $ par semaine, plus les dépenses.

DATES LIMITES : le 30 juin 2001 et le 30 septembre 2001

CACHETS DES ARTISTES ET DÉPENSES 131 524 $

Danse **4 649 $**

Judy Cook, Winnipeg 550 $
Projets à Westwood Collegiate à Winnipeg.

Gaile Petursson-Hiley, Winnipeg 4 099 $
Projets à Edward Schreyer School à Beauséjour, Frontier Collegiate à Cranberry Portage, God's Lake Narrows First Nation à God's Lake Narrows et Melita School à Melita

Arts multidisciplinaires **44 474 $**

Evans Coffie, Winnipeg 6 883 $
Projets à Binscarth Elementary à Binscarth, Deloraine Elementary à Deloraine, La Salle School à La Salle, Minto School à Minto, Oakburn Elementary à Oakburn, Roland Elementary School à Roland et Dr. F.W.L. Hamilton School à Winnipeg.

Kate Ferris, Winnipeg Beach 4 119 $
Projets à Lorette Immersion School à Lorette, Matheson Island School à Matheson Island, Riverton School à Riverton et Waterhen School à Waterhen.

Bud Gillies, Winnipeg 1 915 $
Projets à Morris School à Morris et à Montrose School et Prince Edward School à Winnipeg.

Brenda Gorlick, Winnipeg 1 227 $
Projet à Goose Lake High School à Roblin.

Susan & Paul Hammer, Winnipeg 5 529 $
Projets à Bowsman School à Bowsman, Holland Elementary à Holland et École St. Adolphe School à St. Adolphe.

Judy Cook et Tusia Kozub, Winnipeg 6 339 $
Projets à Ebb and Flow School à Ebb and Flow, Hapnot Collegiate à Flin Flon et Rossville Elementary à Norway House.

Casimiro Nhussi et Jay Stoller, Winnipeg 4 319 $
Projets à Birtle Collegiate à Birtle et à Lord Wolseley School et Victory School à Winnipeg.

Susan A. Proctor, Winnipeg 9 587 $
Projets à Arborg Early/Middle Years School à Arborg, Riverview School à Brandon, William S. Patterson School à Clandeboye, Inglis Elementary School à Inglis, McCreary School à McCreary, Minnewasta School à Morden, Goulter School à Virden, Mel Johnson School à Wabowden et à Dr. D. W. Penner School et Principal Sparling School à Winnipeg.

Calvin Pompana, Winnipeg 4 556 $
Projets à Birch River School à Birch River, Miami Elementary à Miami, Tanners Crossing School à Minnedosa et à Carpathia School et La Verendrye School (No.1) à Winnipeg.

Arts littéraires **9 074 $**

Laurie Block, Winnipeg 1 342 $
Projet à Mafeking School à Mafeking.

Melanie Cameron, Winnipeg 2 160 $
Projets à Kelsey Elementary à Le Pas et à Joseph Wolinsky Collegiate et Oak Park High School à Winnipeg.

Margaret Shaw-MacKinnon, Winnipeg 2 926 $
Projets à Ruth Hooker School à Selkirk et à Greenway School, Linden Meadows School, Machray School et Ness Middle School à Winnipeg.

LISTE DES SUBVENTIONS

STAGES DE COURTE DURÉE DU PAÉ

Sarah Yates, Winnipeg — 2 646 $
Projets à Joseph H. Kerr School à Snow Lake, Garden Valley Collegiate à Winkler et à Governor Semple School à Winnipeg.

Musique — **13 703 $**

Fubuki Daiko , Winnipeg — 2 561 $
Projets à Victoria School à Portage la Prairie et Arthur E Wright School à Winnipeg.

Jordan Hanson, Winnipeg — 2 858 $
Projets at Otetiskewin Kiskinwamahtowek à Nelson House, Skownan School à Skownan et Prairie Rose School à Winnipeg.

Dorothy Penner, Winnipeg — 4 360 $
Projets à God's Lake Narrows First Nation à God's Lake Narrows, Reynolds Elementary School à Hadashville, Pine Dock School à Pine Dock et Reston Elementary à Reston.

Len Udow, Winnipeg — 3 924 $
Projets à Lac du Bonnet Senior School à Lac du Bonnet, West Lynn Heights School à Lynn Lake,Minitonas School à Minitonas et William Whyte School à Winnipeg.

Théâtre — **32 041 $**

Rick Chafe, Winnipeg — 1 100 $
Projets à Shaftesbury School et Glenlawn Collegiate à Winnipeg.

Nancy Drake, Brandon — 1 091 $
Projet à Edward Schreyer School à Winnipeg.

Stan Lesk, Winnipeg — 12 356 $
Projets à Hazelridge Elementary à Hazelridge, Benito School à Benito, Oak Lake School à Oak Lake, Tanners Crossing à Minnedosa, Rossburn School à Rossburn, St. Adolphe School à St. Adolphe, Joseph H. Kerr School à Snow Lake, Macneill School à Dauphin, Major Pratt School à Russell, Riverton Early Middle Years School à Riverton, R.H.G. Bonnycastle School à Winnipeg et Victoria School à Portage la Prairie.

Jamie Oliviero, Lorette — 9 361 $
Projets à Arborg Early Middle Years School à Arborg, Centennial School à Selkirk, Deloraine Collegiate à Deloraine, Taylor School à Swan River, Rossville Elementary à Rossville, Skownan School à Skownan and à Holy Ghost School, École Lansdowne School, Bird's Hill School, École Henri-Bergeron School, Dalhousie Elementary et Victory School à Winnipeg.

Kent Süss, Winnipeg — 2 072 $
Projets à Julie Lindal School à Ilford et Miami Elementary à Miami.

Arts Visuels — **28 152 $**

Rhian Brynjolson, Winnipeg — 5 124 $
Projets à Hazelridge School à Hazelridge, Pine Falls School à Pine Falls, Shoal Lake School à Shoal Lake et à Beaverlodge Elementary School, Chancellor Elementary School, Holy Cross School et Lord Nelson School à Winnipeg.

Roland Bouchard, Winnipeg — 1 273 $
Projets à École Sainte-Agathe School à Ste-Agathe et École Henri-Bergeron School à Winnipeg.

Ilse Mohn de Gobeo, Winnipeg — 3 193 $
Projets à Birtle Collegiate à Birtle, Duke of Marlborough School à Churchill et Elm Creek School à Elm Creek.

Helene E. Dyck, Niverville — 2 263 $
Projets à Lakefront School à Crane River et Joseph H. Kerr School à Snow Lake.

Helene E. Dyck, Niverville et Reva Stone, Winnipeg — 2 016 $
Projet à Maple Leaf Elementary School à Morden.

Freeze Frame, Winnipeg — 2 988 $
Projets à École Heritage Immersion School à St. Pierre Jolys et à Glenlawn Collegiate, J.H. Bruns Collegiate, Principal Sparling School et St. Boniface Diocesan High à Winnipeg.

Gérald Laroche, Winnipeg — 5 232 $
Projets à MacNeill School à Dauphin, Treherne Collegiate à Treherne, Mel Johnson School à Wabowden, École Saint-Joachim School à Labroquerie et à Chapman School et Dalhousie School à Winnipeg.

Carol Ramsay, Waskada — 4 394 $
Projets à D. R. Hamilton School à Cross Lake, Ninette Elementary à Ninette, Stevenson Island School à Stevenson Island et Hampstead School à Winnipeg.

Tooz A Crowd, Winnipeg — 1 100 $
Projet à Cecil Rhodes School à Winnipeg.

Demandes : 143 ■ Montant demandé : 161 309 $ ■ Subventions : 138

Frais de voyage par avion pour les stages de courte durée — **25 547 $**

STAGES DE LONGUE DURÉE DU PAÉ — TOTAL 90 030 $

Le programme des stages artistiques de longue durée couvre les frais de déplacement et les cachets des artistes pour les projets de deux semaines ou plus. Les cachets des artistes s'élèvent a 1 000 $ par semaine. Les écoles paient leur part directement aux artistes, soit 45% du cachet ou 450 $ par semaine. Le Conseil des Arts du Manitoba paie aux artistes 55% du cachet ou 550 $ par semaine, plus les dépenses.

DATES LIMITES : le 30 juin 2001 et le 30 septembre 2001

CACHETS DES ARTISTES ET DÉPENSES — **83 351 $**

Danse — **3 717 $**

Judy Cook, Winnipeg — 2 617 $
Projet à Prince Charles School à Portage la Prairie.

Gaile Petursson-Hiley, Winnipeg — 1 100 $
Projet à Maples Collegiate à Winnipeg.

Arts multidisciplinaires **39 382 $**

Evans Coffie, Winnipeg 3 766 $
Projets à Glenboro School à Glenboro et Yellowquill School (K-6) à Portage la Prairie.

Judy Cook et Tusia Kozub, Winnipeg, et Kate Ferris, Winnipeg Beach 14 720 $
Projet à Jack River School à Norway House.

Kate Ferris, Winnipeg Beach et Jamie Oliviero, Lorette 3 810 $
Projet à Berens River School à Berens River.

Kate Ferris, Winnipeg Beach 2 018 $
Projet à Fort La Reine School à Portage la Prairie.

Bud Gillies, Winnipeg 6 343 $
Projets à Dawson Trail School à Lorette, et J.B. Mitchell School, Nordale School et Wellington School à Winnipeg.

Susan et Paul Hammer, Winnipeg 6 600 $
Projets à Joseph Teres School, Lord Roberts School et Riverbend Community School à Winnipeg.

Susan A. Proctor, Winnipeg 2 125 $
Projets à Lt. Col. Barker VC School à Dauphin.

Arts littéraires **3 913 $**

Laurie Block, Winnipeg 1 100 $
Projet à R.H.G. Bonnycastle School à Winnipeg.

Margaret Shaw-MacKinnon, Winnipeg 2 813 $
Projets à Arborgate School à La Broquerie et Stanley Knowles School à Winnipeg.

Musique **11 797 $**

Dorothy Penner, Winnipeg 9 597 $
Projet à Sagkeeng Anicinabe High School à Pine Falls.

Len Udow, Winnipeg 2 200 $
Projets à Lansdowne Immersion et Birds Hill School à Winnipeg.

Théâtre **14 638 $**

Rick Chafe, Winnipeg 1 988 $
Projet à Pinawa Secondary School à Pinawa.

Leigh-Anne Kehler, Winnipeg 2 750 $
Projets à Kent Road School et King Edward Community School à Winnipeg.

Stan Lesk, Winnipeg 3 197 $
Projets à Virden Junior High School à Virden et John De Graff School à Winnipeg.

Megan McArton, Winnipeg 3 960 $
Projet à Wanipigow School à Wanipigow.

Jamie Oliviero, Lorette 2 788 $
Projets à Dieppe School et Ralph Brown School à Winnipeg.

Arts Visuels **9 859 $**

Roland Bouchard, Winnipeg 4 260 $
Projets à Riverside School (No. 2355) à Thompson et Earl Grey School à Winnipeg.

Rhian Brynjolson, Winnipeg 1 100 $
Projet à Isaac Newton School à Winnipeg.

Helene E. Dyck, Niverville 1 100 $
Projet à Niverville Elementary à Niverville.

Ilse Mohn de Gobeo, Brandon 2 299 $
Projet à Champlain School à Winnipeg.

Gérald Laroche, Winnipeg 1 100 $
Projet à École Précieux-Sang à Winnipeg.

Semaines demandées : 100 ■ Semaines accordées : 100 ■ Demandes : 35 ■ Montant demandé : 92 311 $

Frais de voyage par avion pour les stages de longue durée **6 679 $**

TOURNÉES

TOTAL 192 427$

RÉPERTOIRE DES TOURNÉES DE SPECTACLES POUR AUDITOIRES ADULTES

Les artistes qui font partie du répertoire de spectacles pour auditoires adultes sont choisis par conseil d'évaluation.

DATE LIMITE : le 1er octobre, 2000

Membres du conseil d'évaluation - auditoires adultes :

Angela Birdsell	Régina
Rick Fenton	Winnipeg
David Gale	Toronto
Tamara Hicks	Brandon
Charles Leblanc	Winnipeg
Allan Thorleifson	Manitou

Demandes : 59 ■ Accordées : 40

Membres du conseil d'évaluation - jeunes auditoires :

Hazel Hyde	Le Pas
Michael Flynn	Winnipeg
Alanna Keefe	Winnipeg
Connie Kaldor	Greenfield Park, Québec
Grant Guy	Winnipeg
Wendy Newman	Vancouver

Demandes : 38 ■ Accordées : 32

LISTE DES SUBVENTIONS

SUBVENTIONS AUX ARTISTES INDIVIDUELS ET AUX ENSEMBLES EN TOURNÉE — 26 050 $

Des subventions ont été accordées à des artistes individuels et à de petits ensembles afin de leur permettre de faire des tournées dans les écoles et les collectivités manitobaines.

DATE LIMITE : le 1er octobre 2000

Musique	**10 450 $**
Jordan Hanson	2 100 $
Brandon Chamber Players	1 000 $
Gryphon Trio	1 600 $
Lee Pui Ming	750 $
Northern Brass	5 000 $
Multidisciplinaire	**14 150 $**
Fubuki Daiko (jeunes auditoires)	4 700 $
Fubuki Daiko (auditoires adultes)	9 450 $
Littéraire	**1 450 $**
Sheldon Oberman	1 450 $

Demandes : 9 ■ Montant demandé : 49 539 $ ■ Subventions : 8

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES EN TOURNÉE — 160 000 $

Des subventions ont été accordées à des organismes faisant du théâtre pour jeunes auditoire afin de leur permettre de faire des tournées dans les collectivités manitobaines.

MusikBarock Ensemble (auditoire adulte)	10 000 $
Manitoba Theatre Centre (auditoire adulte)	40 000 $
Manitoba Theatre Centre (jeune auditoire)	5 000 $
Manitoba Theatre for Young People (jeune auditoire)	59 000 $
Prairie Theatre Exchange (jeune auditoire)	35 000 $
Ruth Cansfield Dance Company (auditoire adulte)	11 000 $

Montant demandé : 165 000 $ ■ Subventions : 6

DÉVELOPPEMENT DE TOURNÉES — 6 377 $

LE FONDS DES ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS POUR LES ARTS

TOTAL — 101 275 $

Le fonds vise à fournir une aide financière aux artistes et aux organismes artistiques professionnels du Manitoba qui souhaitent entreprendre des activités uniques ou des projets extraordinaires ou urgent en matière de perfectionnement artistique, ou qui doivent répondre à des demandes imprévues et extraordinaires avant la date limite d'un programme particulier.

Adhere and Deny	3 830 $
Catacomb Microcinema	1 000 $
Crumbs	4 700 $
Le Cercle Molière	2 380 $
Wanda Koop	10 000 $
Julyda Lagimodier	4 500 $
Ted Longbottom	4 500 $
Manitoba Arts Network	1 310 $
Manitoba Periodicals Association	7 000 $
Manitoba Theatre for Young People	16 300 $
Alan Pakarnyk	1 000 $
Prairie Theatre Exchange	15 000 $
Royal Canadian College of Organists	7 500 $
Royal Liechtenstein Theatre Company	4 805 $
Ruth Cansfield Dance Company	3 700 $
School of Contemporary Dancers	5 000 $
Charles Shilliday	1 550 $
Winnipeg Public Library	6 000 $
Winnipeg Singers	1 200 $

Demandes : 22 ■ Montant demandé : 195 620 $ ■ Subventions : 19

MULTIDISCIPLINAIRE — 45 000 $

DATE LIMITE : le 31 mars

Membres du conseil d'évaluation :

Robert J. Rosen — Canmore
Joanne Jackson — Johnson

RÉCIPIENDAIRE :

St. Norbert Arts Centre — 45 000 $

Demandes : 1 ■ Montant demandé : 75 000 $ ■ Subventions : 1

LE FONDS PASSERELLES TOTAL 355 544 $

PRIMES À L'INITIATIVE

TOTAL 233 524 $

Cette aide additionnelle pour les organismes doit contribuer à la mise-en-oeuvre du plan d'ensemble des stratégies artistiques ou administratives qui permettront d'entretenir des choix et d'améliorer la qualité artistique dans le fonctionnement actuel.

ÉCOLES DE FORMATION ARTISTIQUE

Royal Winnipeg Ballet School	5 900 $
School of Contemporary Dancers	1 100 $

ORGANISMES DE SERVICES AUX ARTISTES

Association of Manitoba Book Publishers	1 825 $
Manitoba Association of Playwrights	2 200 $
Manitoba Crafts Council	700 $
Manitoba Writers' Guild	3 900 $

COMPAGNIES DE DANSE

Royal Winnipeg Ballet	35 000 $
Ruth Cansfield Dance	3 000 $
TRIP Dance Company	1 025 $
Winnipeg's Contemporary Dancers	4 725 $

ORGANISMES DE MUSIQUE

Brandon Chamber Players	400 $
Groundswell	1 900 $
Manitoba Chamber Orchestra	4 825 $
Manitoba Opera Association	9 250 $
MusikBarock Ensemble	2 100 $
Winnipeg Chamber Music Society	750 $
Winnipeg Jazz Orchestra	250 $
Winnipeg Singers	1 200 $
Winnipeg Symphony Orchestra	36 500 $

COMPAGNIES DE THÉÂTRE

Adhere and Deny	850 $
Le Cercle Molière	7 750 $
Manitoba Theatre Centre	28 100 $
Manitoba Theatre for Young People	9 700 $
Prairie Theatre Exchange	14 350 $
Shakespeare in the Ruins	1 975 $
Theatre Projects Manitoba Inc.	1 880 $
Winnipeg Jewish Theatre	2 745 $

ORGANISMES DANS LE DOMAINE DES ARTS VISUELS

Art Gallery of Southwestern Manitoba	4 250 $
Ace Art	4 300 $
Floating Gallery	1 950 $
Main/Access Gallery	2 550 $
Mentoring Artists for Women's Art	2 500 $
Plug In Inc.	6 400 $
Urban Shaman Inc.	1 000 $
Video Pool	4 700 $
Winnipeg Film Group	2 425 $

ÉDITEURS DE LIVRES

Arbeiter Ring Publishing	534 $
Great Plains Publications	975 $
Les Éditions du Blé	1 172 $
Éditions des Plaines	1 034 $
Pemmican Publications Inc.	850 $
Signature Editions	900 $
Turnstone Press Ltd.	2 100 $
The University of Manitoba Press	558 $
J. Gordon Shillingford Publishing	1 576 $

ÉDITEURS DE PÉRIODIQUES

Border Crossings	4 715$
Contemporary Verse 2	1 835 $
Prairie Fire Press Inc.	3 500 $

ORGANISME MULTIDISCIPLINAIRE 2 250 $

St. Norbert Arts Centre	2 250 $

LISTE DES SUBVENTIONS

ARTS AUTOCHTONES - SUBVENTIONS DE DÉPLACEMENT 1 000 $

Cette subvention aide des artistes professionnels autochtones à défrayer leur déplacement pour participer à des occasions de perfectionnement importantes pour leur spécialités ou carrière. Seule une subvention peut être accordée par année fiscale (du 1er avril au 31 mars). Le montant maximum pour cette subvention est de 3 000 $

Raymond Michell	1 000 $

PROGRAMME D'AIDE À LA GESTION 76 020 $

Ce programme a été conçu pour favoriser la mise en place de relations de travail efficaces et responsables au sein du personnel cadre et des conseils d'administration dans le secteur professionnel des arts au Manitoba. Ce programme financera entièrement ou partiellement le coût des experts choisis pour aider les organismes artistiques professionnels à but non lucratif à améliorer leur fonctionnement, notamment en matière de gestion.

Membres du conseil d'évaluation :

Roberta Christianson	High Bluff
Philip Hall	Winnipeg
Cherry Karpyshin	Winnipeg
Trudy Schroeder	Winnipeg
Lucille Wagner	Calgary

RÉCIPIENDAIRES :

Ace Art	5 000 $
Art Gallery of SouthWestern Manitoba	4 800 $
Editions des Plaines	7 500 $
Floating Gallery	5 000 $
GroundSwell	2 700 $
Manitoba Chamber Orchestra	5 000 $
Manitoba Opera Association	5 384 $
Mentoring Artists for Women's Art	2 100 $
MusikBarock Ensemble	4 500 $
Royal Winnipeg Ballet	5 000 $
Ruth Cansfield Dance	8 000 $
Shakespeare in the Ruins	5 900 $
Theatre Projects Manitoba Inc.	4 500 $
Winnipeg Film Group	5 000 $
Winnipeg Singers	636 $
Winnipeg's Contemporary Dancers	5 000 $

Demandes : 18 ■ Montant demandé : 92 982 $ ■ Subventions : 16

PROJET PILOTE - LIAISONS COMMUNAUTAIRES 45 000 $

Ce projet permet de verser des subventions à des projets particuliers donnant la possibilité à des artistes des régions rurales ou du Nord de travailler en partenariat avec des artistes professionnels. Les personnes et les organismes admissibles sont exclusivement les artistes professionnels en début de carrière et les organismes artistiques des communautés rurales ou du Nord.

Wapanohk Eastwood Community School	20 000 $
Festival international des écrivains de Winnipeg	25 000 $